



Emploi et formation de la sphère agricole en Île-de-France



**Ce document de travail a servi à l'élaboration du 4 pages
" INSEE Île-de-France à la page - DRIAAF " n° 321 - septembre 2009.**

L'objet de l'étude est de quantifier et de caractériser les emplois auxquels préparent l'enseignement et la formation professionnelle agricole, qu'ils soient dans le domaine de la production agricole, des industries agroalimentaires ou celui des services.

L'étude caractérise l'emploi dans les domaines suivants :

1. Secteur agroalimentaire
2. Secteur de l'eau
3. Services en milieu rural
4. Industries et services pour l'agriculture
5. Secteur du cheval
6. Aménagement et travaux paysagers
7. Production agricole
8. Filière forêt bois

Ces domaines constituent la "sphère agricole". Les emplois qui s'y rapportent constituent les principaux débouchés pour les élèves ou étudiants issus de la formation agricole. Toutefois, ces emplois ne sont pas uniquement occupés par des personnes ayant suivi une formation agricole, mais aussi par ceux qui ont suivi des formations de l'Education Nationale. Réciproquement, la formation agricole peut parfois mener à d'autres emplois que ceux de la sphère agricole telle qu'elle est délimitée dans l'étude.

Les emplois étudiés sont des emplois salariés du secteur privé. Les non salariés (vétérinaires à leur compte par exemple) ne sont pas dans le champ de l'étude, à l'exception de ceux du secteur de la production agricole (exploitants, co-exploitants etc.).

SOMMAIRE

- LA FORMATION AGRICOLE EN ÎLE-DE-FRANCE.....	p.4
- LES EMPLOIS DE LA SPHERE AGRICOLE EN ÎLE-DE-FRANCE.....	p.8
- I – Le secteur agroalimentaire.....	p.8
- II – Le secteur de l'eau.....	p.12
- III – Services en milieu rural.....	p.16
- IV – Industries et services pour l'agriculture.....	p.21
- V – Secteur du cheval.....	p.25
- VI – Aménagement et travaux paysagers.....	p.29
- VII – Production agricole.....	p.32
- VIII – Filière Forêt-Bois.....	p.39
- SOURCES.....	p.42
- ANNEXE : Champ de l'étude.....	p.43

LA FORMATION AGRICOLE EN ILE-DE-FRANCE

En 2007, les formations de l'enseignement agricole secondaire et supérieur ont permis à 1 300 jeunes d'obtenir un diplôme de l'enseignement secondaire (du CAPA au BAC) et à 700 autres jeunes d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur (BTSA, diplômes d'ingénieur, Masters et Doctorats).

C'est dans le domaine de l'**aménagement et des travaux paysagers** que les diplômés sont les plus nombreux : 670 jeunes ont obtenu soit un CAPA, BEPA, BAC PRO ou BTSA et une centaine un master ou un doctorat en paysage. C'est la filière de formation qui accueille le plus d'élèves en Ile-de-France. L'enseignement technique rassemble 47 % de ces diplômés franciliens. Les formations de la **production agricole** sont particulièrement développées dans la production horticole. Trois cent jeunes ont obtenu un diplôme allant du CAPA au BTSA. La production agricole rassemble 20 % des diplômés de l'enseignement technique en Ile-de-France.

Dans le secteur du **cheval**, 70 jeunes ont obtenu un BEPA activités hippiques ou un Bac PRO Conduite et Gestion d'Exploitation Agricole, option production du cheval.

Les formations dans le domaine des **services à l'agriculture** concernent, d'une part les activités technico-commerciales ou de conseil-vente (80 diplômés allant du BEPA au BTSA) et d'autre part, les activités vétérinaires (120 diplômés de Vétérinaires et Masters en santé animale).

Des formations de **services en milieu rural** existent du CAPA au BTSA. 120 diplômés en sont issus.

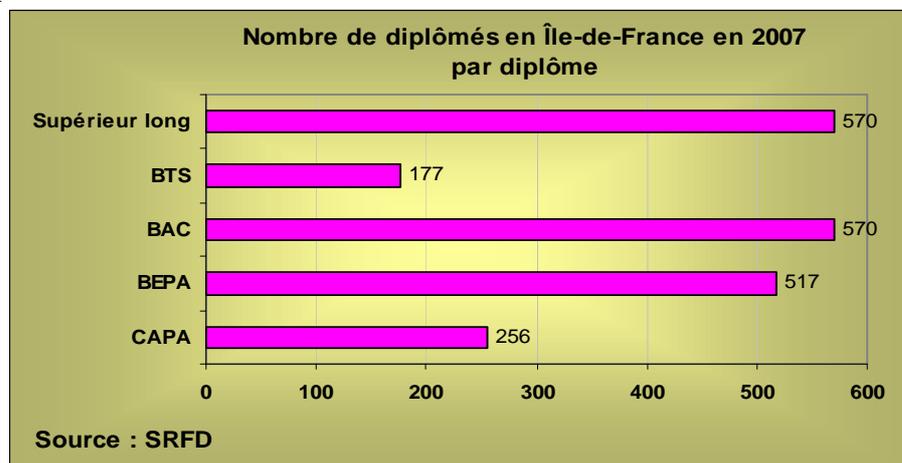
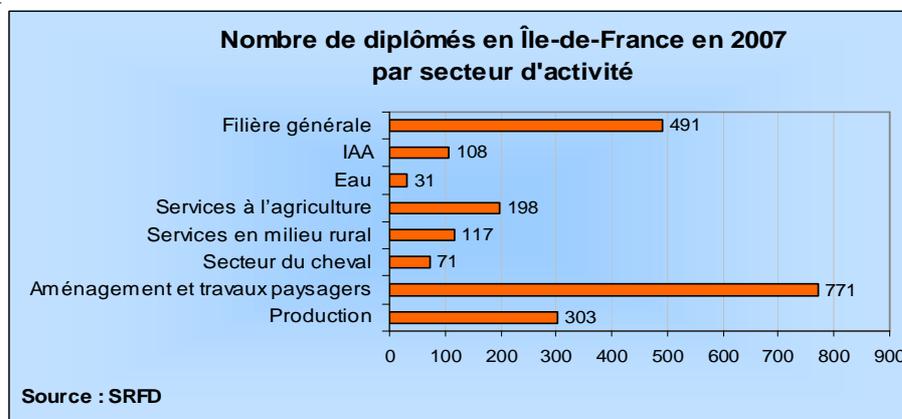
En ce qui concerne le domaine de l'**eau**, un BTSA Gestion et maîtrise de l'eau a été obtenu par 15 jeunes.

Dans le secteur **agroalimentaire**, il n'existe pas encore en Ile-de-France de formation dans l'enseignement secondaire. Cependant, dans le supérieur, 68 ingénieurs du cursus industries agricoles et alimentaires ont été formés.

Dans le domaine de l'eau ou des industries agroalimentaires, 80 jeunes ont obtenu un master.

La filière générale a permis à 230 jeunes d'obtenir un diplôme d'ingénieur cursus agronomie et à 260 autres jeunes un BAC ou un BTS.

Aucune formation pour la filière **bois-forêt** n'est proposée en Ile-de-France.



Nombre de diplômés en Île-de-France en 2007 et 2008

DOMAINES	DIPLOMES	2007		2008	
		nombre de diplômés	part de la région au niveau national	nombre de diplômés	part de la région au niveau national
Production	Enseignement technique jusqu'au BTS	303	2,5%	319	2,7%
Aménagement et travaux paysagers	Enseignement technique jusqu'au BTS	671	9,5%	730	10,0%
	Enseignement supérieur long	100	-	100	-
	Total	771	-	830	-
Secteur du cheval	Enseignement technique jusqu'au BTS	71	5,7%	97	6,9%
Services en milieu rural	Enseignement technique jusqu'au BTS	117	0,8%	78	0,5%
Services à l'agriculture	Enseignement technique jusqu'au BTS	80	3,3%	62	2,7%
	Enseignement supérieur long	118	-	119	-
	Total	198	-	181	-
Eau	Enseignement technique jusqu'au BTS	15	5,2%	14	3,7%
	Enseignement supérieur long	16	-	16	-
	Total	31	-	30	-
IAA	Enseignement supérieur long	108	-	114	-
Filière générale	Enseignement technique jusqu'au BTS	263	3,7%	235	3,8%
	Enseignement supérieur long	228	-	231	-
	Total	491	-	466	-
ENSEMBLE	Jusqu'au bac	1 343	-	1 312	-
	BTS	177	-	223	-
	Supérieur long	570	-	580	-
	TOTAL	2 090	-	2 115	-

Source : DRIAAF Île-de-France, SRFD

(*) : AgroParisTech est un nouvel établissement qui a été créé le 1er janvier 2007 et qui regroupe trois grandes écoles : INA P-G (Institut national agronomique de Paris-Grignon), ENGREF (Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts) et ENSIA (Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires)

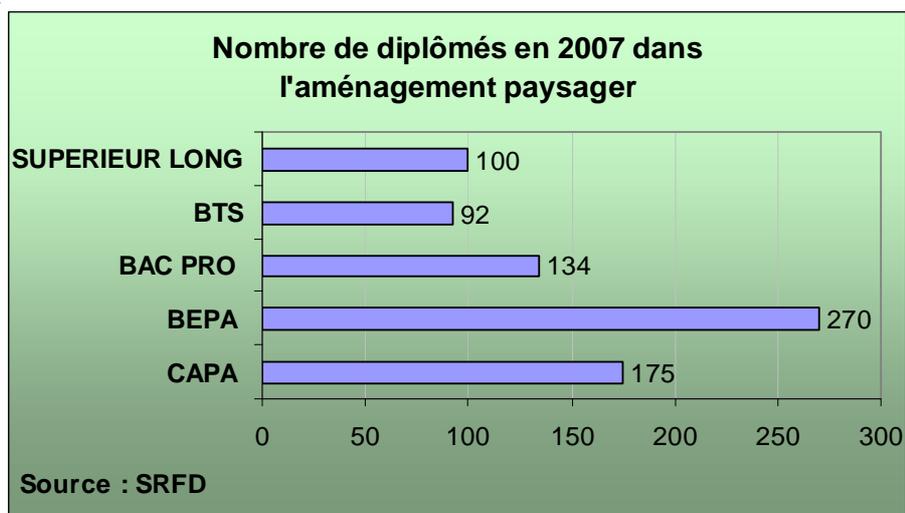
Nombre de diplômés en Île-de-France en 2007 et 2008 (tableau détaillé)

DOMAINES	DIPLOMES	2007		2008	
		nombre de diplômés	part de la région au niveau national	nombre de diplômés	part de la région au niveau national
Production	CAPA Production Agricole	14	5,0%	12	4,3%
	CAPA Productions horticoles (productions florales et légumières)	66	9,2%	67	9,9%
	BEPA Conduite des productions agricoles (animales et végétales)	43	1,0%	52	1,3%
	BEPA Productions horticoles (productions florales et légumières)	56	5,5%	112	9,5%
	Bac Pro Productions horticoles (productions florales, légumières et pépinières)	65	2,7%	34	5,1%
	Bac Pro Conduite et gestion des exploitations agricoles	21		12	0,6%
	BTSA Analyse et conduite des systèmes d'exploitation	19	1,2%	9	0,6%
	BTSA Production horticole	14	3,6%	14	3,9%
	BTSA Technologies végétales	5	1,6%	7	2,5%
Aménagement et travaux paysagers	CAPA Travaux paysagers	175	11,3%	208	12,9%
	BEPA Aménagement de l'espace (travaux paysagers)	270	10,0%	220	8,6%
	Bac pro Travaux paysagers	134	7,4%	163	8,7%
	BTSA Aménagement paysager	92	9,1%	139	10,9%
	ENSP (Ecole nationale supérieure du paysage) : paysagistes DPLG, masters et doctorats	100	-	100	-
Secteur du cheval	BEPA Activités hippiques	38	5,4%	64	7,5%
	Bac pro Conduite et gestion des exploitations agricoles (production du cheval)	33	6,1%	33	6,1%
Services en milieu rural	CAPA Services en milieu rural	1	0,1%	3	0,2%
	BEPA Services aux personnes	63	0,7%	27	0,3%
	BEPA Secrétariat et accueil	26	4,4%	14	2,7%
	Bac Pro Services en milieu rural	18	0,4%	14	0,3%
	BTSA Services en espace rural	9	3,4%	9	3,4%
	BTSA Gestion et protection de la nature	0	0,0%	11	5,0%
Services à l'agriculture	BEPA Services vente (produits horticoles, produits frais, animaux)	21	1,3%	20	1,2%
	Bac Pro Technicien conseil vente (horticulture)	36	11,0%	22	8,6%
	BTSA Technico commercial (végétaux d'ornement, vins et spiritueux)	23	5,6%	20	4,8%
	Vétérinaires	118	-	119	-
Eau	BTSA Gestion et maîtrise de l'eau (service eaux et assainissement)	15	5,2%	14	3,7%
	Master AgroParisTech - Gestion et traitement des eaux, des sols et des déchets	16	-	16	-
IAA	Diplôme ingénieur cursus IAA (AgroParisTech)	68	-	74	-
	Masters de recherche	40	-	40	-
Filière générale	Bac technologique	218	3,8%	205	4,5%
	Bac S	45	3,1%	30	1,9%
	Diplômes d'ingénieurs cursus agronome (AgroParisTech) (*)	228	-	231	-
ENSEMBLE	Jusqu'au bac	1 343	-	1 312	-
	BTS	177	-	223	-
	Supérieur long	570	-	580	-
	TOTAL	2 090	-	2 115	-

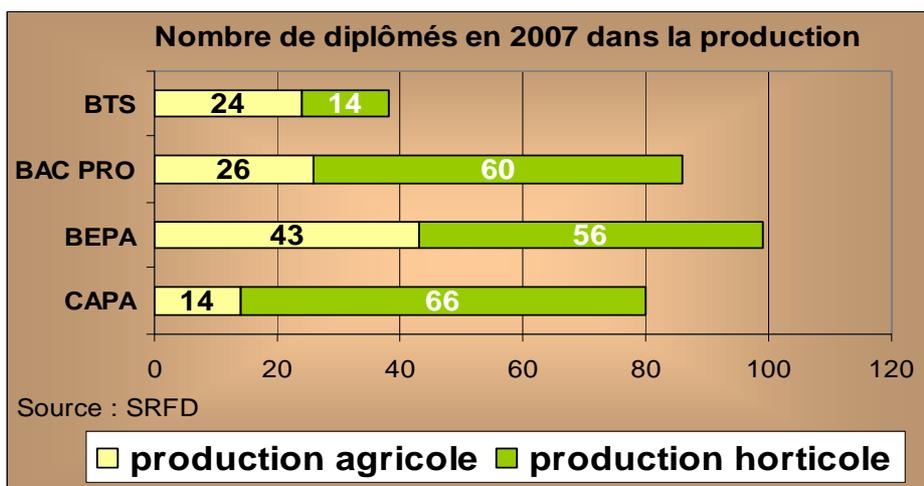
Source : DRIAAF Île-de-France, SRFD

(*) : AgroParisTech est un nouvel établissement qui a été créé le 1er janvier 2007 et qui regroupe trois grandes écoles : INA P-G (Institut national agronomique de Paris-Grignon), ENGREF (Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts) et ENSIA (Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires)

Dans l'aménagement paysager, des diplômés majoritairement de niveau V (58 %)



Dans la production agricole et horticole, des diplômés majoritairement de niveau V



LES EMPLOIS DE LA SPHERE AGRICOLE EN ILE-DE-FRANCE

I. Le secteur agroalimentaire

Ce domaine comprend, au sens large, les industries agroalimentaires, auxquelles s'ajoutent certaines activités du commerce de gros et intermédiaires du commerce, ainsi que les activités de cantines et de traiteurs.

Les industries agroalimentaires, au sens strict, transforment les produits agricoles ou ceux de la pêche, en aliments et en boissons pour l'homme ou l'animal, en déclinant aussi la production de divers produits intermédiaires non directement alimentaires. Il est parfois nécessaire de clarifier la distinction avec le commerce : ainsi, les boulangeries, pâtisseries, charcuteries, ... qui vendent leur production sont à classer à ce titre en industrie agroalimentaire, même s'il y a vente au détail, y compris en boutique. En revanche, lorsque la transformation est minime (boucherie, poissonnerie, ...), les activités sont alors classées en commerce. Le commerce de gros et intermédiaires du commerce concerne la commercialisation en gros, soit à des détaillants, soit à des utilisateurs professionnels, industriels ou commerciaux, à des collectivités ou à d'autres grossistes ou intermédiaires, indépendamment des quantités vendues. Ici les activités de commerce concernent le commerce alimentaire.

Les cantines et les traiteurs regroupent les cantines et les restaurants d'entreprises, la restauration collective sous contrat, et les traiteurs-organisation de réceptions.

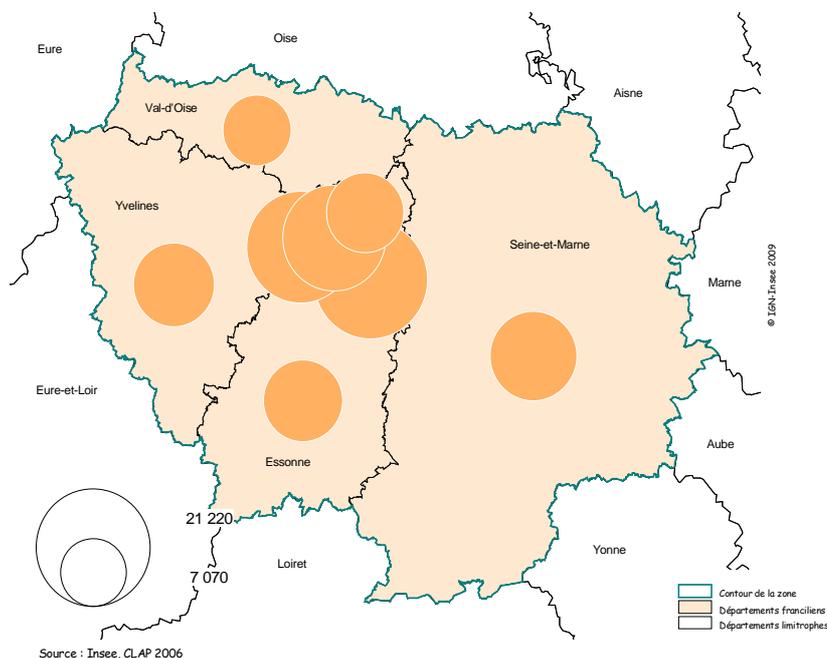
Ce domaine compte 109 000 salariés en Ile-de-France au 31 décembre 2006. Ils sont 100 000 en équivalent temps plein. De plus les industries agroalimentaires comptent 12 200 établissements.

Emplois salariés et établissements en Ile-de-France au 31 décembre 2006

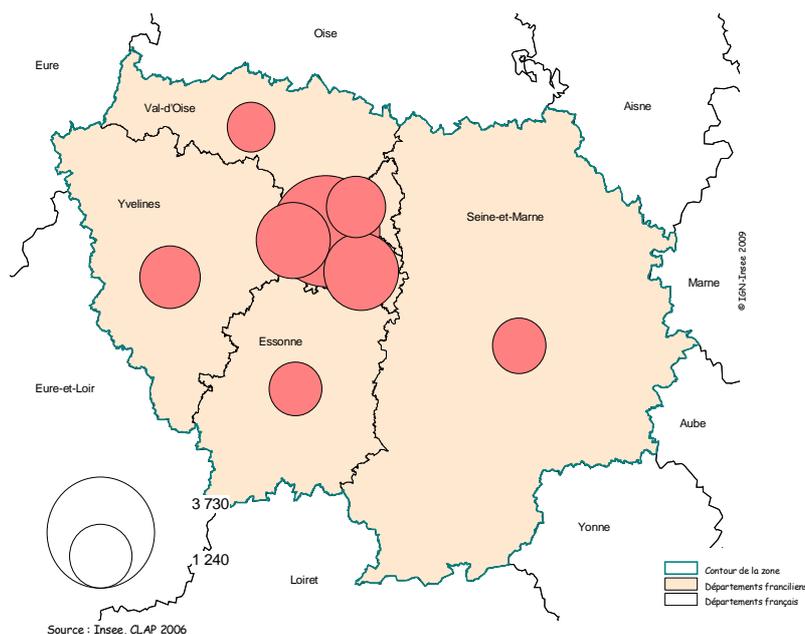
	Paris	Seine et Marne	Yvelines	Essonne	Hauts de Seine	Seine Saint Denis	Val de Marne	Val d'Oise
Effectif	17 370	12 300	10 740	10 230	19 210	9 830	21 220	7 720
Equivalent temps plein	15 530	11 770	10 050	9 400	17 720	8 800	19 440	7 150
Nombre d'établissements	3 730	930	1 190	890	1 770	1 140	1 780	750

Source : Insee, CLAP 2006

Répartition des effectifs dans le domaine des Industries agro-alimentaires



Répartition des établissements dans le domaine des Industries agro-alimentaires



Une majorité de petits établissements

Dans ce domaine d'activité, de nombreux établissements ont moins de 20 salariés, et notamment moins de 5 salariés (70 % des établissements).

Taille d'établissement	Nombre d'établissements
Moins de 5 salariés	8 530
5 à 9 salariés	1 520
10 à 19 salariés	1 070
20 à 49 salariés	710
50 à 99 salariés	180
100 à 249 salariés	130
250 à 499 salariés	40
500 à 999 salariés	10
1000 à 4999 salariés	2

Source : Insee, CLAP 2006

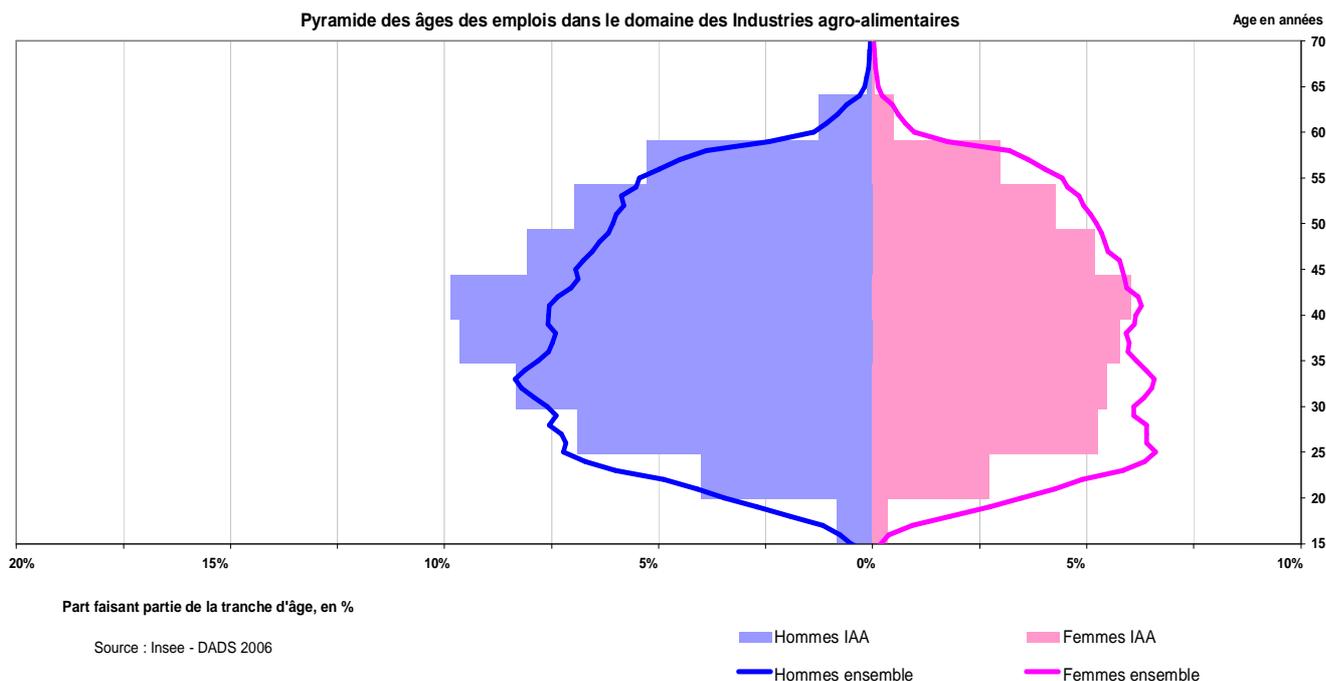
Les activités de cantines et traiteurs sont les plus importantes

Les activités de restauration collective sous contrat et de cantines et restaurants d'entreprises représentent le plus de salariés et d'établissements de ce domaine. En effet, 18 % et 16 % des salariés travaillent dans ces deux secteurs, pour 21 % et 14 % des établissements.

De plus, plus de la moitié des dix établissements les plus employeurs sont des établissements de l'activité cantines et traiteurs.

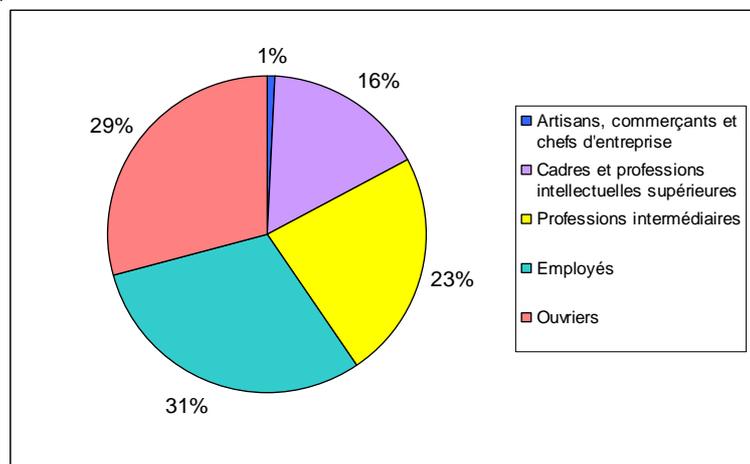
Les industries agroalimentaires regroupent de nombreux hommes plutôt âgés

Ce domaine d'activité est un domaine à majorité masculine, puisque 61 % des salariés sont des hommes. De plus, c'est un domaine d'activité qui compte des personnes âgées de 35 à 50 ans dans une proportion supérieure à la moyenne régionale.



Les femmes et les personnes âgées de moins de 30 ans sont sous-représentées dans ce domaine.

Les salariés de ce domaine sont souvent des employés ou des ouvriers

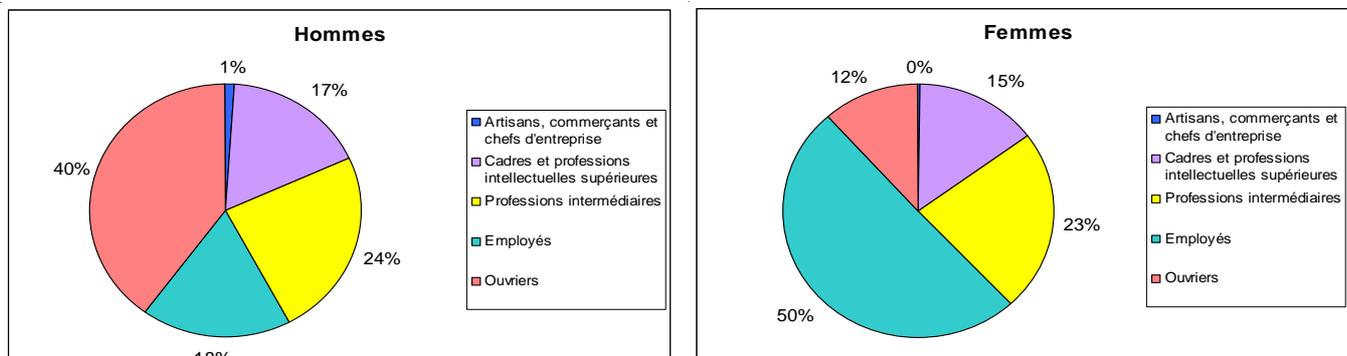


Source : Insee, DADS 2006

Les principales catégories socioprofessionnelles sont celles des personnels des services directs aux particuliers (17 %), des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (15 %) et des cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (12 %).

Les hommes sont souvent des ouvriers et les femmes plutôt des employées

Répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles selon le sexe



Source : Insee, DADS 2006

Répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles détaillées

Catégories socioprofessionnelles	Part des salariés (en %)		
	Ensemble	Hommes	Femmes
Personnels des services directs aux particuliers	17,0	10,7	26,8
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	14,7	12,7	18,0
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	12,5	13,2	11,8
Ouvriers qualifiés de type artisanal	7,0	9,5	3,0
Contremaîtres, agents de maîtrise	6,8	9,1	3,2
Employés administratifs d'entreprise	6,8	1,9	14,5
Ouvriers non qualifiés de type industriel	6,6	8,1	4,3
Chauffeurs	6,1	9,6	0,5
Employés de commerce	5,7	4,6	7,4
Ouvriers qualifiés de type industriel	4,6	5,8	2,7
Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	3,9	5,9	0,6
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	3,3	3,8	2,4
Autres	5,0	5,1	4,8

Source : Insee, DADS 2006

Les salariés sont employés en contrat longue durée

Les salariés sont, en très grande majorité, en contrat à durée indéterminée (90 %).

Nombres de diplômés en Ile-de-France en 2007

L'enseignement agricole ne dispose pas de formation spécifique aux industries agroalimentaires. En 2007, 68 élèves sont devenus ingénieurs en IAA et 40 ont obtenu un master dans ce domaine.

II . Le secteur de l'eau

Ce domaine se partage entre la distribution d'eau d'une part, et la collecte et le traitement des eaux usées d'autre part.

La distribution d'eau comprend le captage, le traitement et la distribution par canalisation d'eau potable, industrielle et pour l'irrigation.

La collecte et le traitement des eaux usées comprennent l'entretien des égouts, l'évacuation et le traitement des eaux usées, l'évacuation et le traitement des boues d'épuration. Ce secteur comprend également la vidange et le nettoyage des puisards et des fosses sceptiques.

Les établissements du secteur de l'eau emploient 18 600 salariés au 31 décembre 2006. La majorité de ces emplois sont dans des établissements ayant pour activité la collecte et le traitement des eaux usées (58 %).

Les établissements de 250 salariés et plus concentrent 2/3 de l'emploi du secteur de l'eau

En Ile-de-France, sept établissements sur dix ont moins de 5 salariés. Dans le secteur de l'eau, deux salariés sur trois travaillent dans des établissements de plus de 250 salariés. Ces établissements représentent seulement 3 % de ceux d'Ile-de-France.

Taille d'établissement	Nombre d'établissements	Nombre de salariés
moins de 5 salariés	4 40	3 00
5 à 9 salariés	40	2 50
10 à 19 salariés	40	4 90
20 à 49 salariés	50	1 7 20
50 à 99 salariés	30	1 9 90
100 à 249 salariés	10	2 0 30
250 à 499 salariés	10	4 4 80
500 à 999 salariés	4	2 5 50
1 000 à 1 999 salariés	2	2 3 40
2 000 à 4 999 salariés	1	2 4 20

Source : Insee, clap 2006

Les plus gros établissements dépendent de la commune de Paris, de l'agglomération de Paris ou de Véolia Environnement. La plupart des gros établissements sont situés dans la capitale.

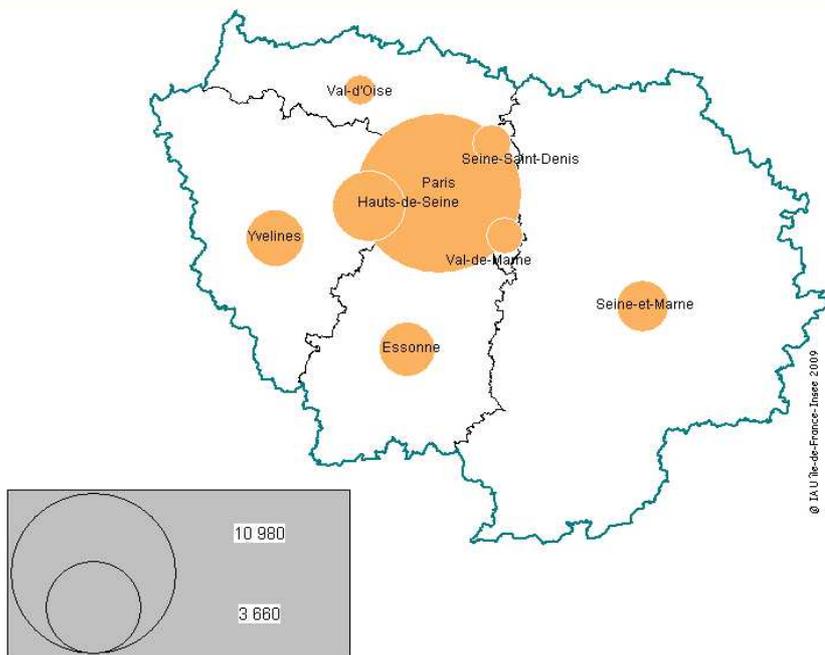
Emplois salariés et établissements en Ile-de-France au 31 décembre 2006

	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val d'Oise
Effectif	10 990	1 170	1 390	1 310	2 100	630	570	420
Equivalent temps plein	10 560	1 100	1 350	1 176	2 040	610	550	380
Nombre d'établissements	60	170	130	90	50	30	30	70

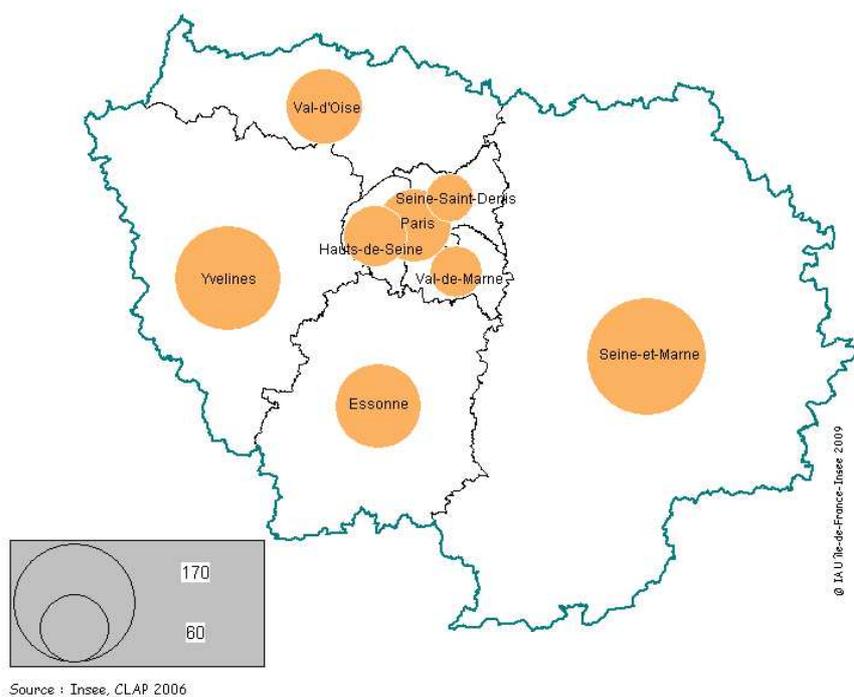
Source : Insee, clap 2006

Paris concentre un établissement francilien sur dix mais six salariés sur dix. La Seine-et-Marne compte le plus grand nombre d'établissements (27 %).

Répartition des salariés dans le secteur de l'eau



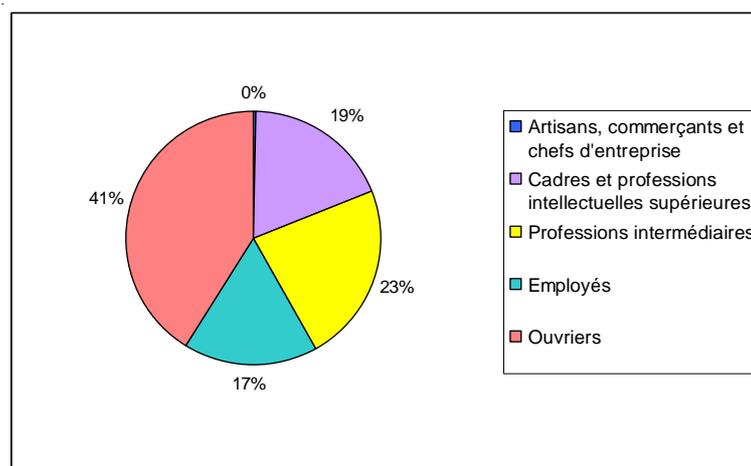
Répartition des établissements du secteur de l'eau



Les ouvriers majoritaires dans le secteur de l'eau

Le secteur de l'eau offre des emplois diversifiés dans des entreprises privées ou dans des collectivités territoriales. Les métiers correspondant à ces emplois vont de l'ouvrier chargé d'entretenir les réseaux de traitements des eaux à l'ingénieur chargé de la conception des installations ou de la gestion des risques et de la qualité de l'eau.

Répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles

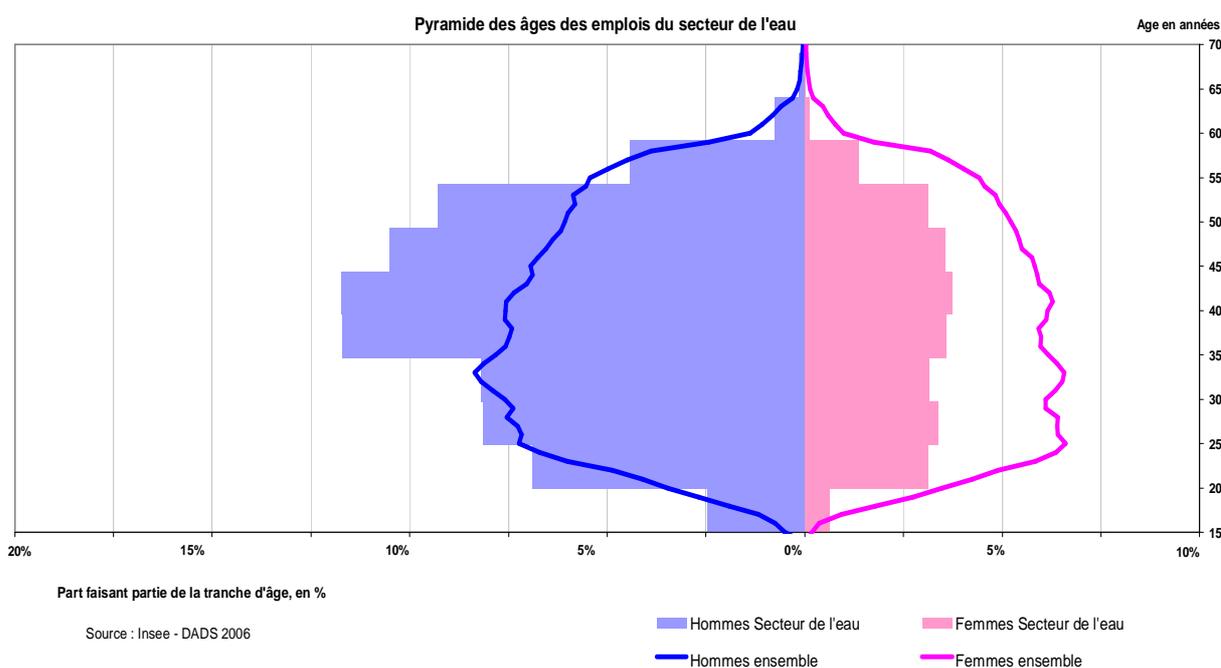


Source : Insee, DADS 2006

Les salariés du secteur de l'eau sont principalement des ouvriers. Parmi les salariés cadres et de professions intellectuelles supérieures, un sur trois est ingénieur ou cadre technique d'entreprise.

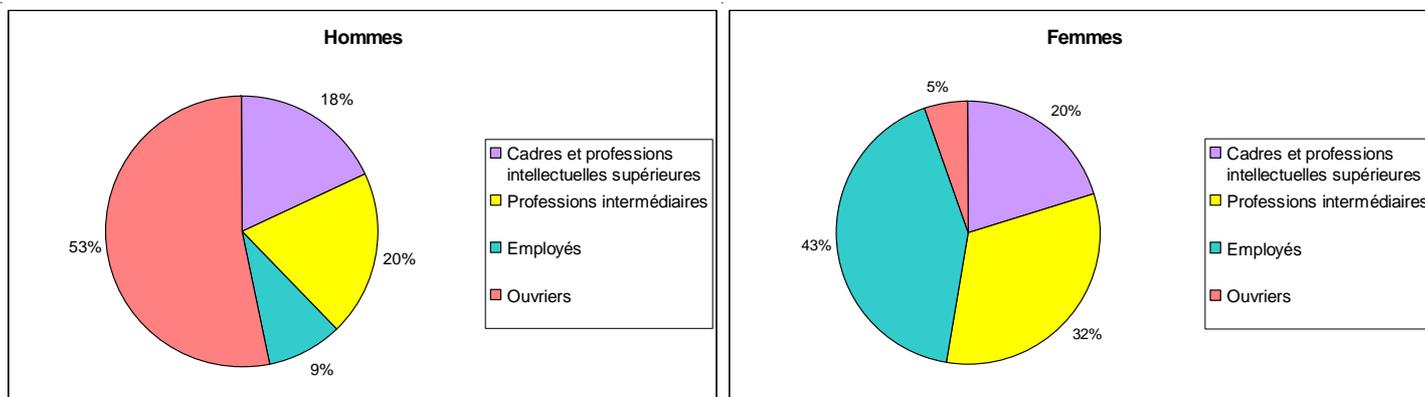
Le secteur de l'eau est en majorité masculin

Dans le secteur de l'eau, trois salariés sur quatre sont des hommes, en raison de la forte proportion d'ouvriers dans ce secteur. Les salariés du secteur de l'eau sont, en moyenne, plus âgés (38ans) qu'ailleurs.



Les hommes sont principalement des ouvriers, les femmes des employées

Répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles selon le sexe



Source : Insee, DADS 2006

Il existe un contraste entre les postes occupés par les hommes et les femmes dans le secteur de l'eau. Les hommes occupent notamment des postes d'ouvriers non qualifiés de type artisanal ou d'ouvriers qualifiés de type industriel. Les femmes occupent principalement des postes d'employées et de professions intermédiaires. De nombreuses femmes dépendent des collectivités territoriales dans le secteur de l'eau. Ainsi 27 % des femmes travaillant dans ce secteur sont "employés civils et agents de service de la fonction publique", 8 % occupent un poste de professions intermédiaires de la fonction publique et 7 % sont des cadres de la fonction publique.

Nombres de diplômés en Ile-de-France en 2007

En 2007, 15 élèves ont obtenu un diplôme d'enseignement technique et 16 un master dans le secteur de l'eau.

III . Les services en milieu rural

Ce domaine comprend plusieurs types de services en milieu rural : accueil des personnes handicapées ou âgées, crèches, aides à domicile et autres formes d'action sociale.

L'espace rural comprend trois catégories de communes (rurales, rurales importantes, pôles urbains structurant le rural). Il a été élaboré à partir des données du recensement de la population de l'Insee de 1999 et d'une typologie réalisée par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France.

Les communes rurales ont une population inférieure à 2 000 habitants avec un territoire rural très important ou sont entourées de communes au territoire fortement rural.

Les communes rurales importantes ont une population comprise entre 2 000 et 5 000 habitants. Elles structurent le réseau de communes rurales proches ou sont en bordure de pôles plus fortement urbanisés.

Les pôles urbains structurant le rural sont des villes importantes, comprenant entre 10 000 et 35 000 habitants et qui structurent le territoire rural francilien.

Meaux, Mantes, Melun sont d'anciens pôles structurant le rural. Ces villes dépassent désormais les 35 000 habitants. Elles sont traitées à part.

Les services en milieu rural emploient 17 600 salariés en Ile-de-France, 21 700 si l'on prend en compte Meaux, Mantes et Melun. Les salariés travaillent principalement dans les communes rurales importantes. Néanmoins, un salarié sur trois travaille dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants (un sur quatre en prenant en compte Meaux, Melun et Mantes).

Type d'espace	Nombre d'établissements	Nombre de salariés
Commune rurale	440	5 460
Commune rurale importante	440	9 330
Pôle urbain du rural	150	2 850
Meaux, Mantes, Melun	120	4 100

Source : Insee, CLAP 2006

La moitié des emplois et des établissements se trouvent en Seine-et-Marne. L'espace rural s'étend sur une partie des quatre départements de la grande couronne.

Emplois salariés et établissements en Ile-de-France au 31 décembre 2006

sans Meaux, Mantes, Melun

	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val d'Oise
Effectif	9 230	2 910	4 060	1 440
Equivalent temps plein	7 680	2 360	3 470	1 220
Nombre d'établissements	520	230	170	120

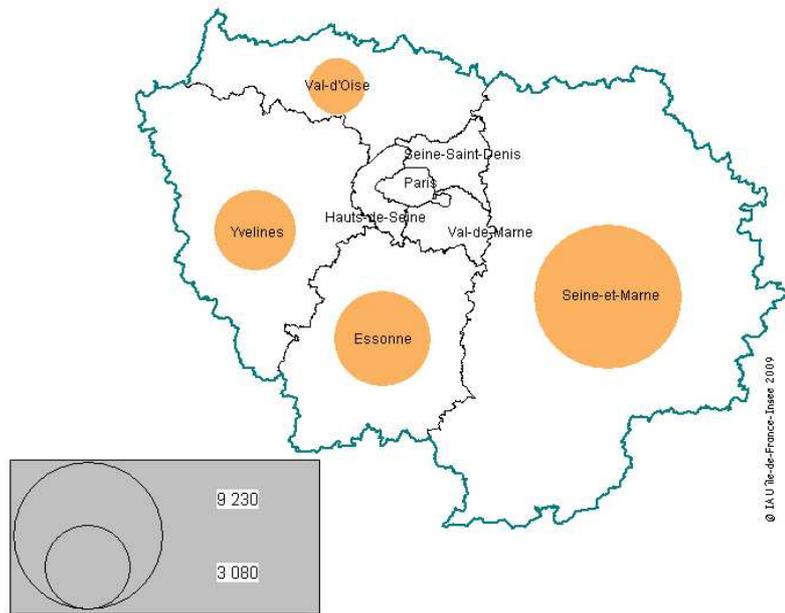
Source : Insee, CLAP 2006

avec Meaux, Mantes, Melun

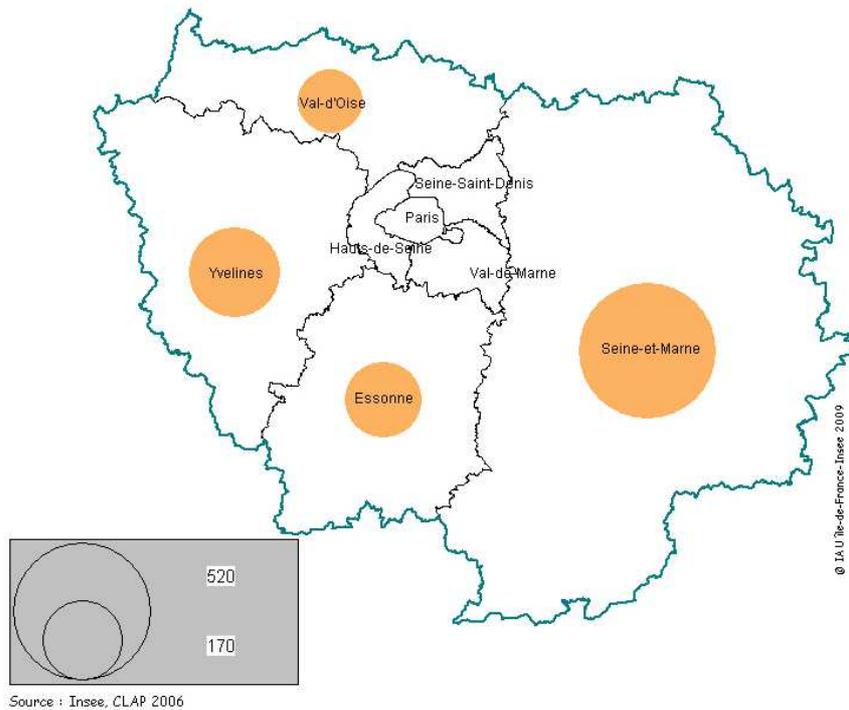
	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val d'Oise
Effectif	12 760	3 470	4 060	1 440
Equivalent temps plein	9 820	2 740	3 470	1 220
Nombre d'établissements	610	250	170	120

Source : Insee, CLAP 2006

Répartition des salariés dans les services en milieu rural



Répartition des établissements dans les services en milieu rural



La moitié des établissements ont moins de 5 salariés

Dans le secteur des services en milieu rural, les établissements sont de petite taille, mais pas de très petite taille. En effet, six emplois salariés sur dix sont concentrés dans des entreprises de 20 à 99 salariés.

Taille d'établissement	Nombre d'établissements	Nombre de salariés
0 à 4 salariés	550	420
5 à 9 salariés	110	740
10 à 19 salariés	100	1 480
20 à 49 salariés	180	6 180
50 à 99 salariés	70	4 540
100 à 249 salariés	30	3 580
500 à 999 salariés	1	700

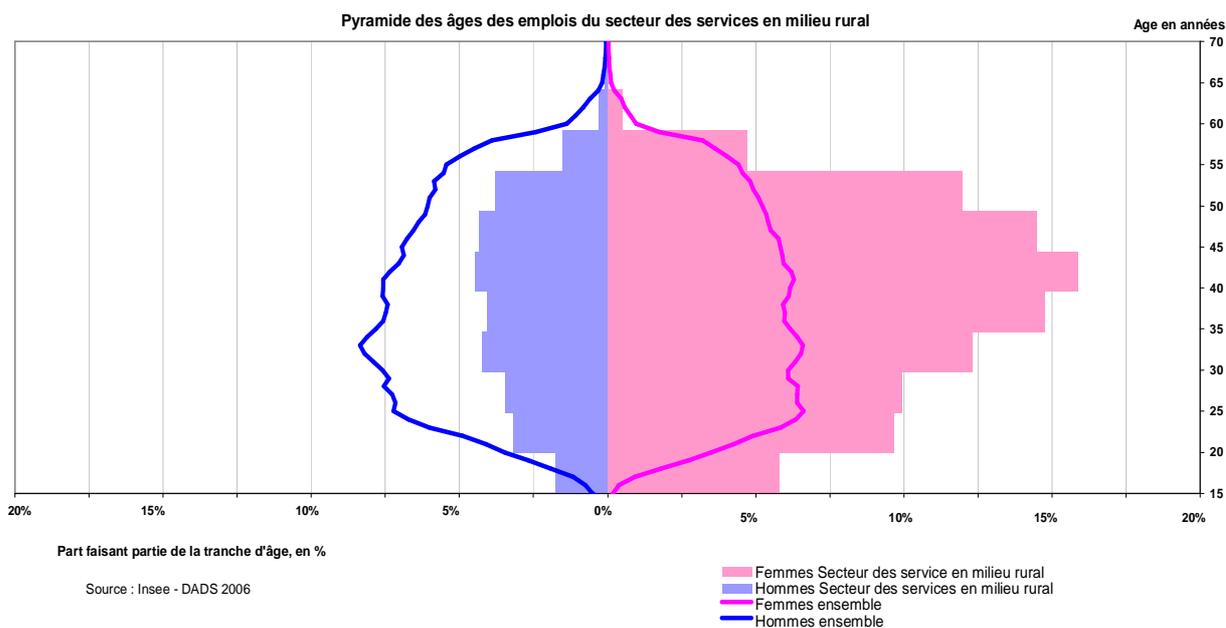
Source : Insee, CLAP 2006

Les services en milieu rural sont dominés par le secteur social

27 % des salariés travaillent dans le secteur « autres formes d'action sociale ». 28 % des établissements sont dans ce secteur. En prenant en compte Meaux, Mantes et Melun, ce secteur rassemble 34 % des salariés et 31 % des établissements. Le secteur « autres formes d'action sociale » comprend la coordination, l'animation et l'orientation en matière sociale des administrations, les activités d'administration générale et la collecte des organismes d'action sociale ou caritative, les actions socio-éducatives en milieu ouvert à destination des enfants, adolescents, adultes et familles.

L'accueil des personnes âgées concerne 26 % des salariés. L'accueil des handicapés est également présent en milieu rural : un salarié sur cinq travaille dans un établissement accueillant des handicapés. Ces salariés travaillent souvent dans des établissements à effectifs nombreux (45 salariés en moyenne).

Les femmes très présentes dans ce secteur



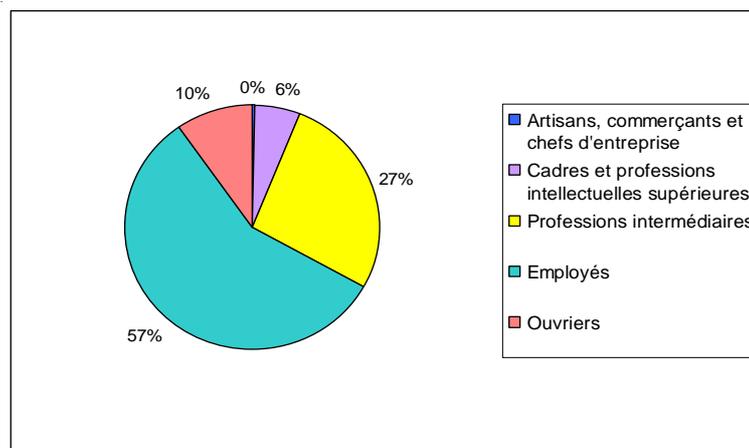
Dans le domaine des services en milieu rural, trois salariés sur quatre sont des femmes. Ceci s'explique notamment par leur présence dans « autre forme d'action sociale » où elles occupent quatre emplois salariés sur cinq.

La moyenne d'âge de 41 ans est relativement élevée comparée à celle de tous les autres secteurs d'activité. Elle est identique pour les hommes et pour les femmes.

La majorité des salariés du domaine des services en milieu rural sont employés

De nombreux salariés exercent la profession d'employés (57 %) ou occupent des postes de professions intermédiaires (27 %). Les cadres sont peu nombreux (6 %).

Répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles



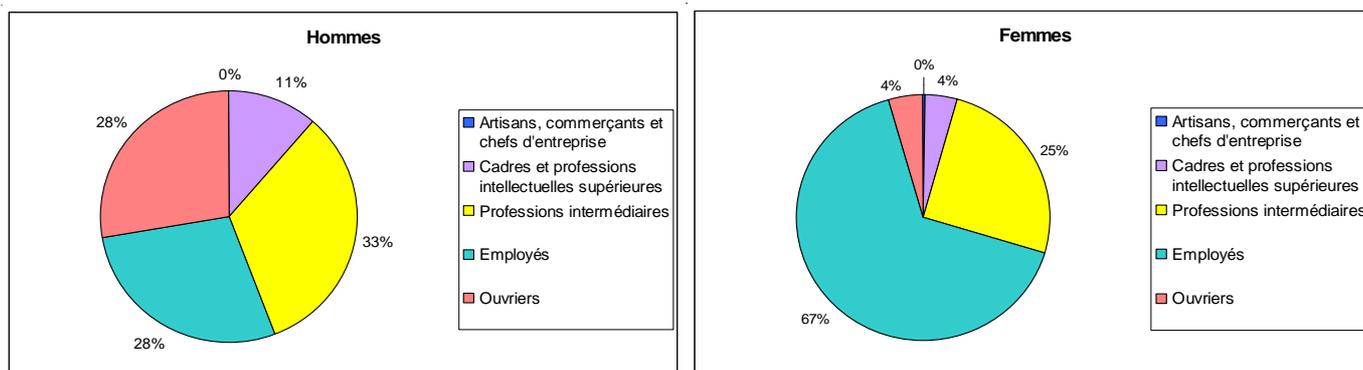
Source : Insee, DADS 2006

La majorité des employés sont employés civils et agents de la fonction publique. Ils représentent 36 % du total des salariés du domaine des services en milieu rural. Les salariés dans les « professions intermédiaires de la santé et du travail social » représentent 22 % des effectifs du secteur.

Les femmes exercent plus souvent le métier d'employé que les hommes

Dans le domaine des services en milieu rural, deux femmes sur trois sont employées contre trois hommes sur dix. Les hommes sont aussi souvent ouvriers qu'employés.

Répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles selon le sexe



Source : Insee, DADS 2006

Les salariés sont employés en contrat longue durée

Dans les services en milieu rural, deux salariés sur trois ont un contrat à durée indéterminée.

Nombres de diplômés en Ile-de-France en 2007

En 2007, 117 élèves ont obtenu un diplôme dans les services en milieu rural.

IV - Industries et services pour l'agriculture

Ce domaine comprend :

- La **fabrication de produits agrochimiques**, c'est-à-dire la fabrication d'insecticides, de pesticides, de fongicides, d'herbicides et autres produits phytosanitaires, à usage agricole ou domestique.
- La **fabrication de produits azotés et d'engrais** comme la fabrication d'ammoniac, d'acide nitrique, d'engrais azotés, phosphatés, etc...
- La **location de matériel agricole** comprend la location de tracteurs, de machines et équipements pour la culture, l'élevage et l'exploitation forestière, la location de motoculteurs.
- Les **activités vétérinaires** sont des activités de soin et de surveillance vétérinaire effectuées sur des animaux d'élevage ou de compagnie.

Ce domaine compte 3 200 salariés en Ile-de-France au 31 décembre 2006 et 2 700 en équivalent temps plein dans 1 260 établissements.

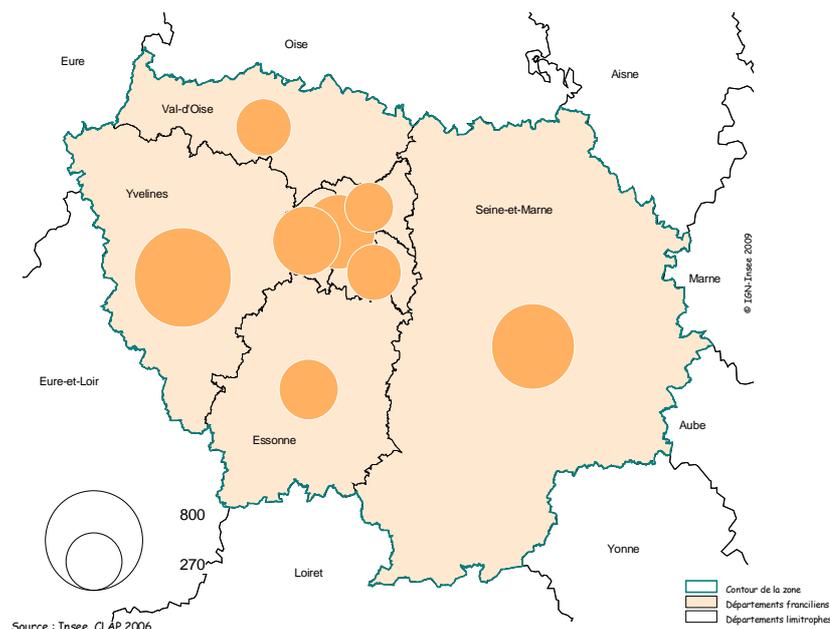
Emplois salariés et établissements en Ile-de-France au 31 décembre 2006

	Paris	Seine et Marne	Yvelines	Essonne	Hauts de Seine	Seine Saint Denis	Val de Marne	Val d'Oise
Effectif	440	590	800	300	390	200	260	270
Equivalent temps plein	340	510	750	220	330	160	190	220
Nombre d'établissements	200	210	190	150	170	90	150	110

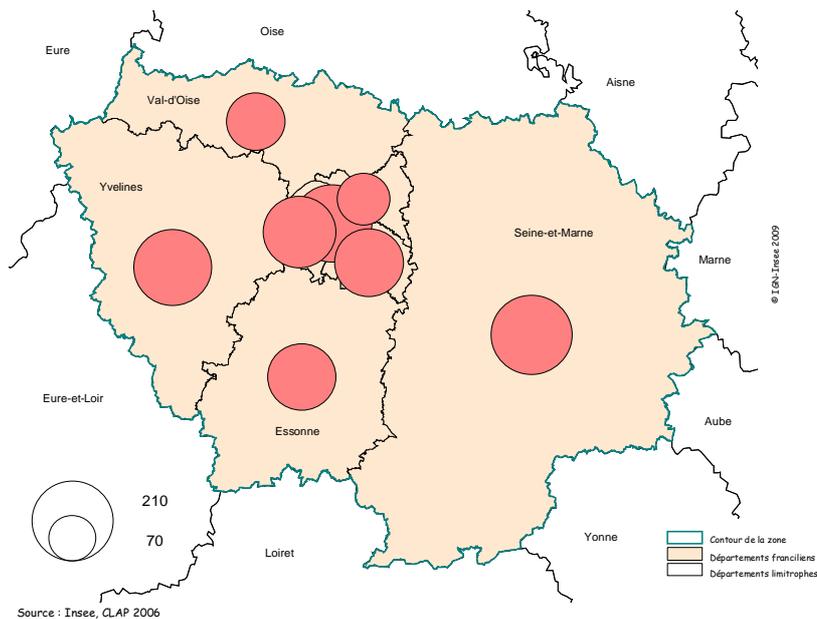
Source : Insee, CLAP 2006

Les Yvelines et la Seine-et-Marne regroupent le plus de salariés, respectivement 25 % et 18 %.

Répartition des effectifs dans le domaine des Services à l'agriculture



Répartition des établissements dans le domaine des Services à l'agriculture



Les services à l'agriculture : un domaine composé de petits établissements

Ce domaine d'activité regroupe en majorité des petits établissements. En effet, 88 % des établissements ont moins de 5 salariés.

Taille d'établissement	Nombre d'établissements
Moins de 5 salariés	1 120
5 à 9 salariés	110
10 à 19 salariés	30
20 à 49 salariés	8
50 à 99 salariés	2
100 à 249 salariés	3
250 à 499 salariés	1

Source : Insee, CLAP 2006

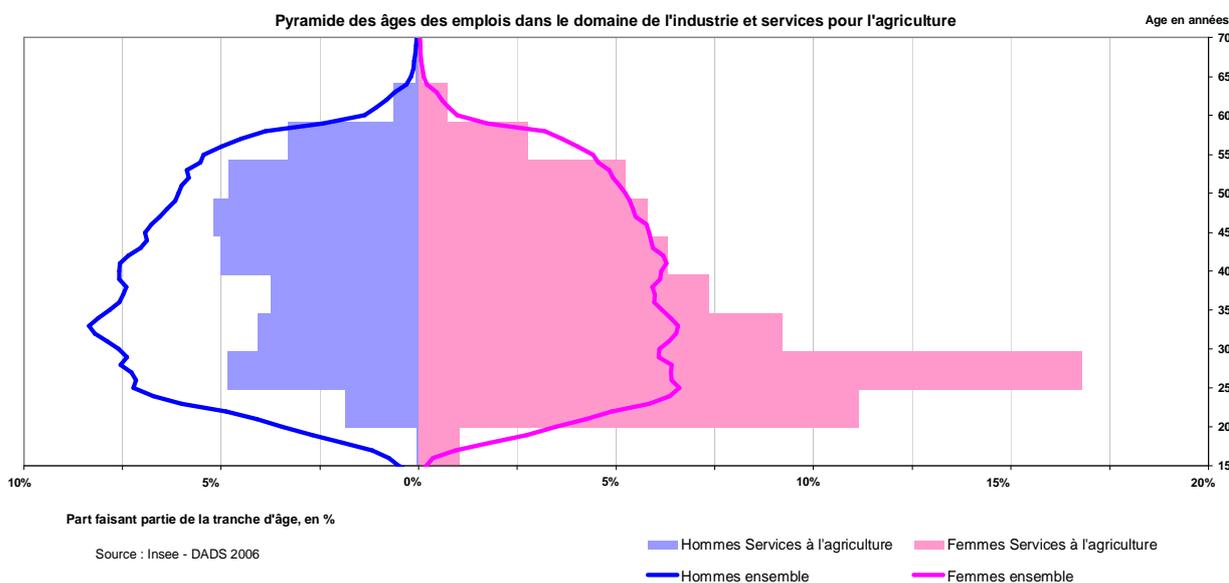
Les activités vétérinaires constituent la principale activité des services à l'agriculture

Les activités vétérinaires concentrent 59 % des salariés et 90 % des établissements de l'ensemble des services à l'agriculture.

Néanmoins, plusieurs des dix plus gros établissements des services à l'agriculture exercent des activités de fabrication de produits agrochimiques et de fabrication de produits azotés et d'engrais.

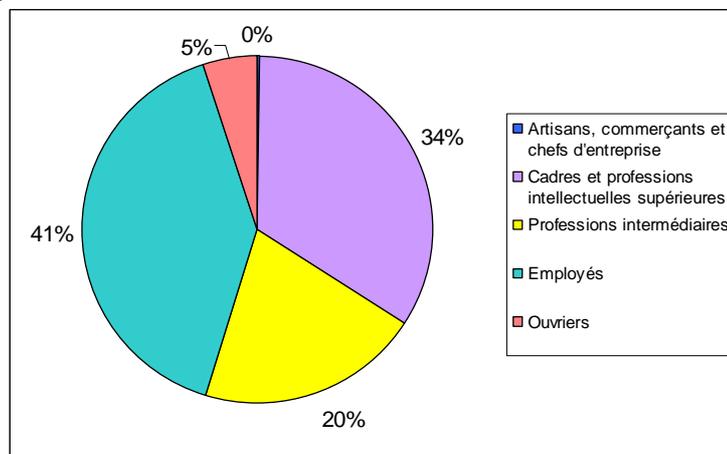
Les femmes jeunes sont très présentes dans ce domaine

Les services à l'agriculture emploient plutôt des jeunes et des femmes (seulement 1/3 d'hommes).



De nombreux salariés sont employés

Répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles



Source : Insee, DADS 2006

Les salariés sont souvent des employés **administratifs d'entreprise** (18 %) ou des **employés civils et agents de service de la fonction publique** (17 %).

La catégorie socioprofessionnelle des employés administratifs d'entreprise regroupe les salariés d'exécution effectuant, en entreprise, un travail administratif, qu'il soit qualifié ou non. Ces salariés sont affectés à des tâches de secrétariat, de mise en forme ou de transcription de l'information, de contrôle des opérations administratives, d'accueil.

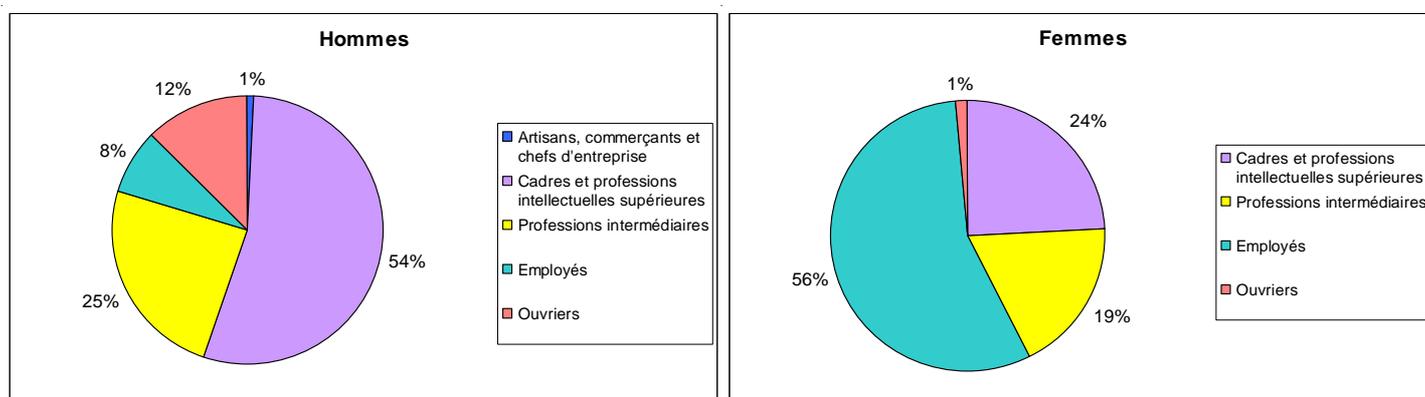
La catégorie socioprofessionnelle des employés civils et agents de service de la fonction publique regroupe les agents de catégorie C et D de la fonction publique, les employés et personnels de service des établissements assimilés à la fonction publique, les personnels de services des établissements d'enseignement et de santé, publics ou privés. On y trouve notamment de nombreux assistants vétérinaires et des infirmières vétérinaires.

Les services à l'agriculture comptent également un nombre important de **professions libérales et assimilées** (13 %). Le terme de « profession libérale » désigne des professions dont l'exercice est strictement réglementé, comportant le plus souvent l'exigence de diplômes, ainsi que le respect de règles déontologiques impliquant fréquemment la présence d'une organisation ordinaire. Cette catégorie socioprofessionnelle regroupe les vétérinaires libéraux ou salariés.

Les hommes sont souvent cadres et les femmes employées

Plus de la moitié des hommes occupent des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures alors que plus de la moitié des femmes sont employées.

Répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles selon le sexe



Source : Insee, DADS 2006

Les hommes sont nombreux dans les catégories socioprofessionnelles des **cadres administratifs et commerciaux d'entreprise** (24 %) et des **ingénieurs et cadres techniques d'entreprise** (19 %). Les femmes sont, quant à elles, nombreuses dans les catégories socioprofessionnelles des **employés administratifs d'entreprise** (26 %) et des **employés civils et agents de service de la fonction publique** (24 %).

Les salariés sont employés en contrat longue durée

Dans ce domaine d'activité, les salariés sont employés en très grande majorité en Contrat à Durée Indéterminée (87 %).

Nombres de diplômés en Ile-de-France en 2007

En 2007, 80 élèves ont obtenu un diplôme dans ce domaine d'activité, plus particulièrement dans la vente et le conseil. D'autre part, 118 personnes ont obtenu un diplôme de vétérinaire.

V - Secteur du cheval

La filière du cheval comprend l'élevage, les loisirs et la compétition. Les établissements de ce secteur sont principalement des centres équestres liés aux loisirs, des élevages éventuellement complémentaires d'une autre activité agricole ou des écuries axées sur la compétition. Les entreprises de ce secteur offrent, entre autre, des postes de palefrenier, d'éleveur, d'entraîneur, et également de moniteur d'équitation.

Les établissements de ce secteur emploient 1 130 salariés au 31 décembre 2006 en Ile-de-France. Ces salariés sont répartis dans 400 établissements.

Emplois salariés et établissements en Ile-de-France au 31 décembre 2006

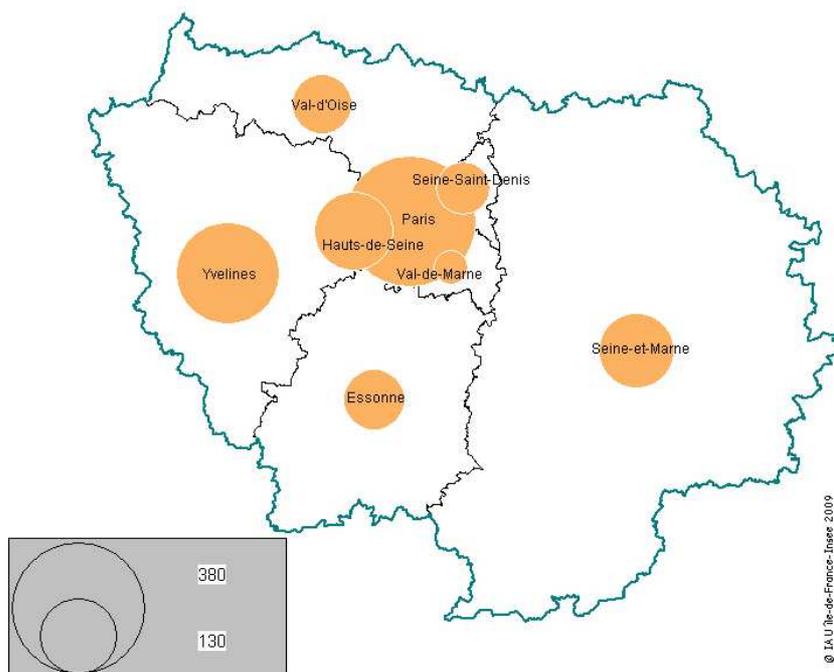
	Paris	Seine et Marne	Yvelines	Essonne	Hauts de Seine	Seine Saint Denis	Val de Marne	Val d'Oise
Effectif	380	130	230	80	140	60	30	80
Equivalent temps plein	300	160	240	90	80	60	30	90
Nombre d'établissements	20	100	100	70	10	3	10	60

Source : Insee, clap 2006

Remarque : le nombre d'équivalent temps plein peut être supérieur au nombre de salariés. En effet, le nombre de salariés est arrêté au 31 décembre 2006. Le nombre d'équivalent temps plein est calculé sur l'année. Un nombre supérieur d'équivalent temps plein peut s'expliquer par une forte saisonnalité.

Les salariés se situent principalement à Paris et dans les Yvelines. La Seine-et-Marne est le département francilien qui concentre le plus d'établissements dédiés à la filière du cheval.

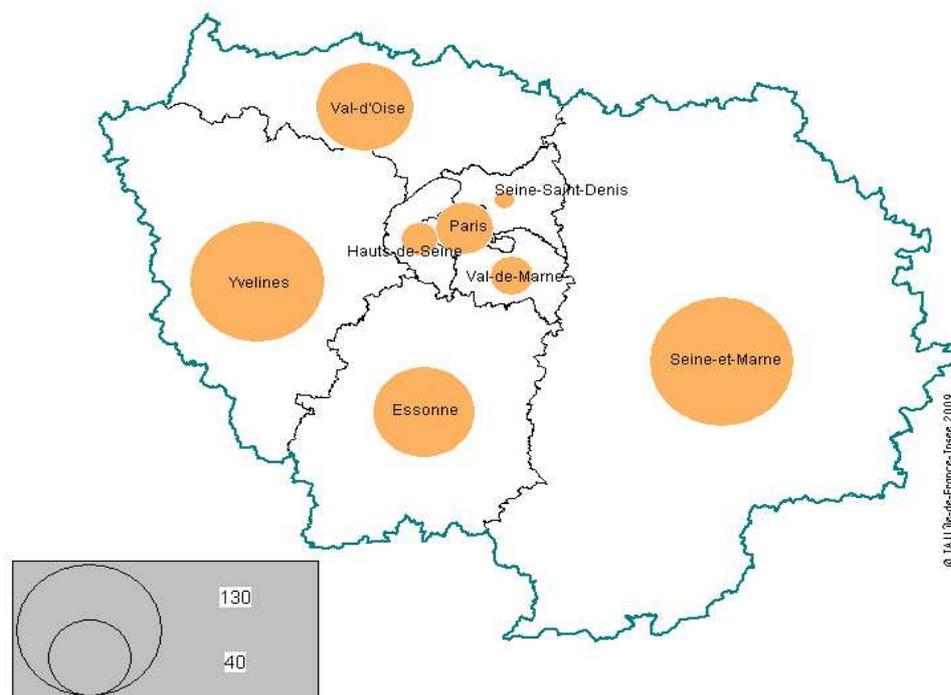
Répartition des salariés du secteur du cheval



Source : Insee, CLAP 2006

© IAU Île-de-France - Insee 2009

Répartition des établissements du secteur du cheval



De petites structures pour le secteur du cheval

Taille d'établissement	Nombre d'établissements	Nombre de salariés
0 à 4 salariés	400	200
5 à 9 salariés	20	100
10 à 19 salariés	14	200
20 à 49 salariés	6	200
50 à 99 salariés	2	150
100 à 249 salariés	2	200

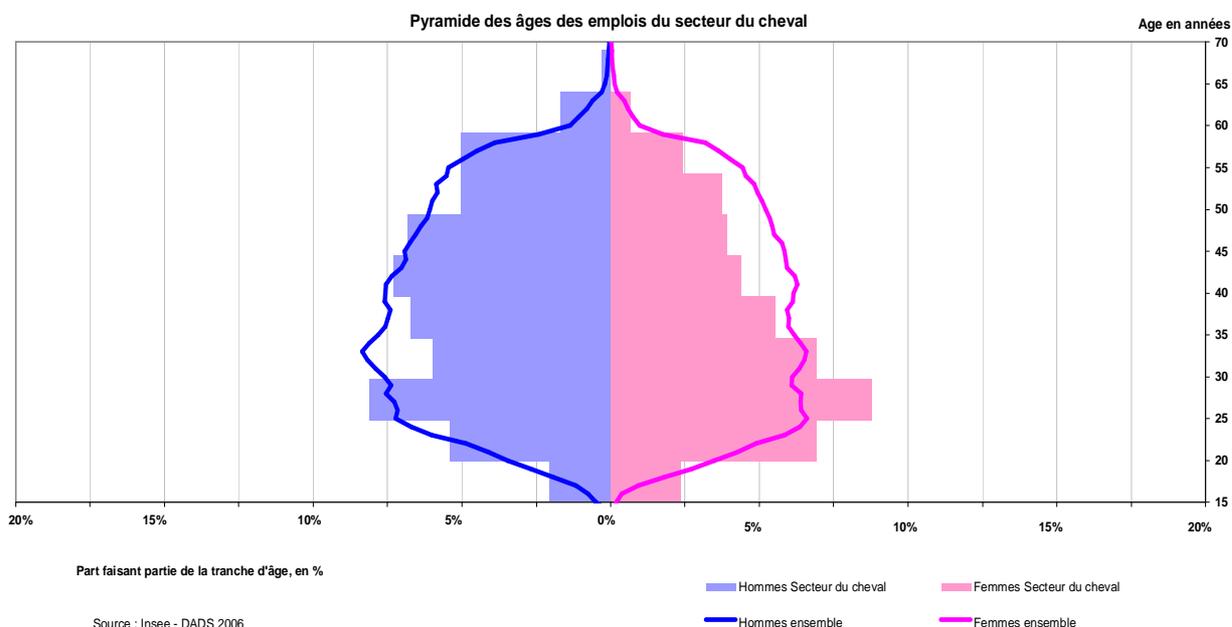
Source : Insee, clap 2006

La moitié des salariés sont employés dans des établissements de moins de 20 salariés.

En Ile-de-France, 45 % des salariés du secteur du cheval sont employés par des établissements classés dans "autres activités sportives" qui ne représente que 21 % des établissements. Les activités de ce secteur regroupent l'organisation et la gestion d'activités sportives par des associations, des clubs, sociétés pour professionnels ou amateurs ainsi que les activités liées aux courses de chevaux. La majorité des établissements du secteur du cheval sont classés dans "autres activités récréatives" (40 %). Il s'agit de centres équestres axés principalement sur les loisirs. Les élevages de chevaux représentent 13 % des établissements du secteur du cheval. Ils emploient peu de salariés (la moyenne est inférieure à un employé par exploitation).

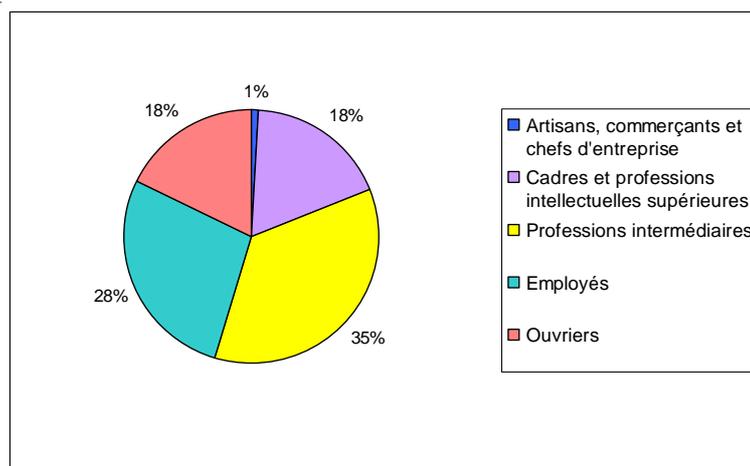
Le secteur du cheval attire de nombreuses jeunes femmes

Les femmes de moins de 30 ans sont surreprésentées dans ce secteur. Les métiers de ce secteur sont souvent considérés comme étant pénibles, ce qui explique qu'un nombre important de salariés le quitte, notamment les femmes. Les hommes sont plus nombreux chez les salariés âgés de plus de 35 ans.



Les établissements du secteur du cheval offrent principalement des emplois de professions intermédiaires.

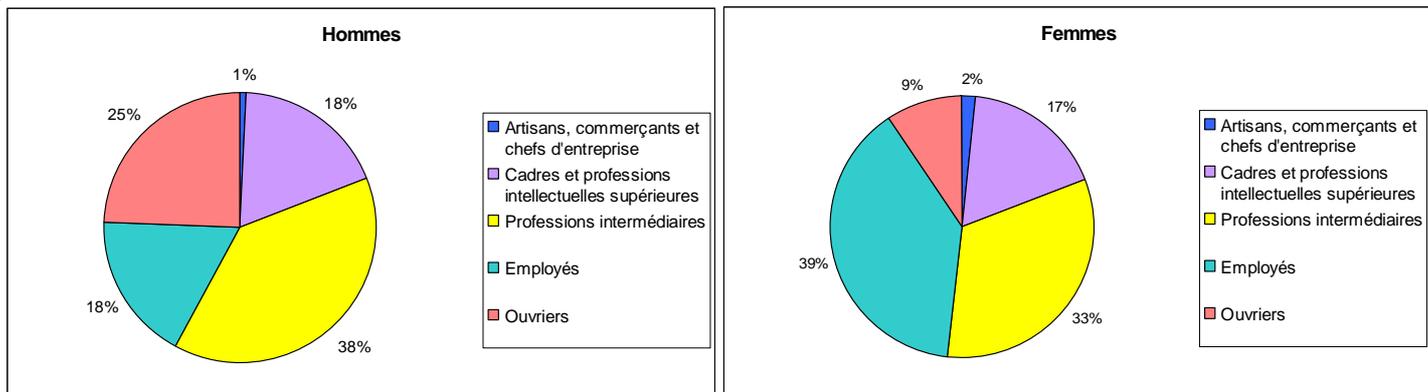
Répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles



Parmi les professions intermédiaires, les professeurs des écoles, instituteurs et assimilés sont nombreux. Ils représentent 20 % des salariés du secteur du cheval. Les personnels des services directs aux particuliers sont 16 %.

Dans le secteur du cheval, les femmes sont plus souvent des employées que les hommes. En revanche, les hommes sont plus souvent des ouvriers que les femmes.

Répartition des salariés par catégories socioprofessionnelles selon le sexe



Source : Insee, DADS 2006

Les hommes occupent principalement des postes de professeurs des écoles, instituteurs et assimilés (23 %) ou de personnels des services directs aux particuliers (14 %). Les femmes sont principalement des employés administratifs d'entreprise (19 %), des personnels des services directs aux particuliers (19 %) ou des professeurs des écoles, instituteurs et assimilés (16 %).

Les salariés sont majoritairement employés en contrat longue durée

Dans le domaine du cheval, la majorité des contrats sont à durée indéterminée (61 %). Toutefois, cette proportion est moindre que dans les autres secteurs. La part des contrats d'apprentissage (8 %) est relativement importante.

Nombres de diplômés en Ile-de-France en 2007

En 2007, 71 élèves sont sortis diplômés du secteur du cheval.

VI - Aménagement et travaux paysagers

Les entreprises d'aménagement paysager appartiennent à la filière agricole. La plupart d'entre elles relèvent du régime social de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Ces entreprises de prestation de services ont pour activité la réalisation et l'entretien de plantations ornementales.

Leur champ d'action s'inscrit dans une large palette de travaux :

- * **Création** : aménagement de parcs, jardins et terrains de sports, systèmes d'arrosage, aménagements de milieux aquatiques et génie végétal, végétalisation par semis hydrauliques, construction (ou mise en œuvre) d'ouvrages paysagers (murets, clôtures, dallages, etc.), mise en place d'installations d'éclairage, toitures et murs végétalisés, ...

- * **Paysagisme d'intérieur** : conception de décors, entretien des aménagements intérieurs,

- * **Entretien** : entretien et arrosage de parcs, jardins et terrains de sports,

- * **Elagage et entretien de l'espace** : taille des arbres, débroussaillage, rognage et dessouchage,

- * **Reboisement**

Dans cette étude, seuls les salariés du secteur privé sont pris en compte.

Répartition départementale des salariés du secteur " Aménagement et travaux paysagers "

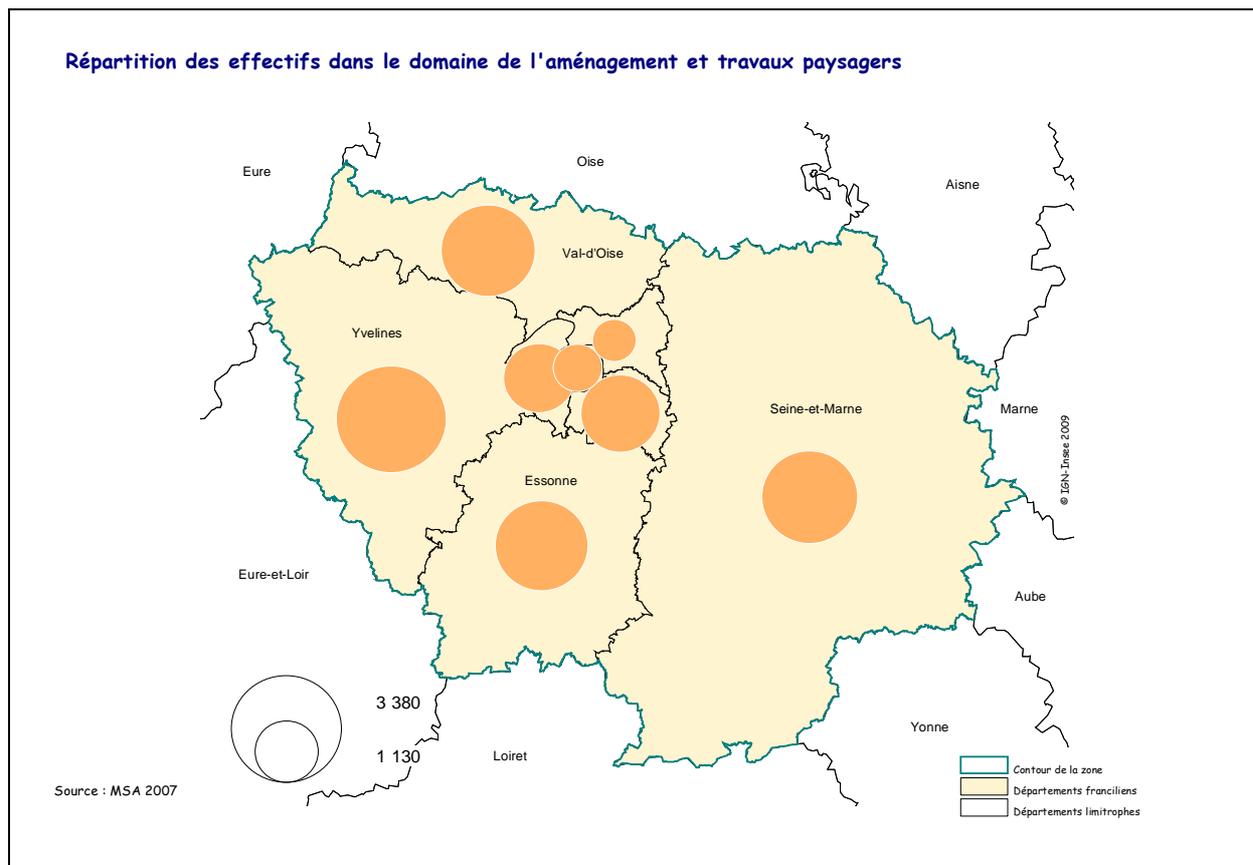
Aménagement et travaux paysagers									
Département	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de salariés dans l'année	670	2 561	3 378	2 391	1 427	543	1 756	2 476	15 202
Nombre d'équivalents-temps plein (ETP)	369	1 975	2 513	1 799	1 120	401	1 265	1 827	11 269
Nombre d'établissements	65	298	341	226	102	76	138	214	1 460

Source : MSA 2007

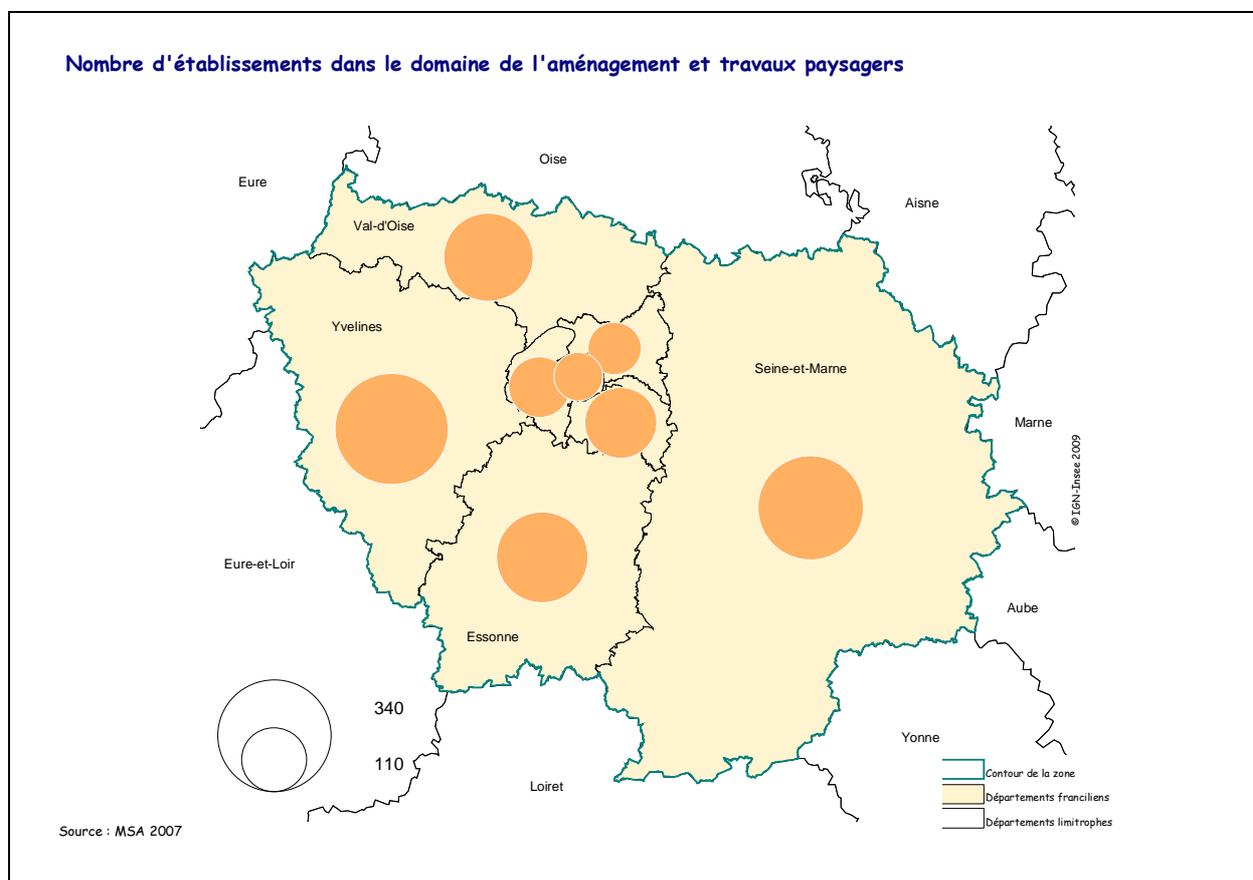
Le quart des salariés travaille dans les départements de la Petite couronne. Les agents d'entretien d'espaces verts constituent l'essentiel des effectifs du secteur.

En 2007, 771 élèves ont été diplômés dans le secteur " Aménagement et travaux paysagers " (671 de l'enseignement technique jusqu'au BTS et 100 de l'enseignement supérieur long).

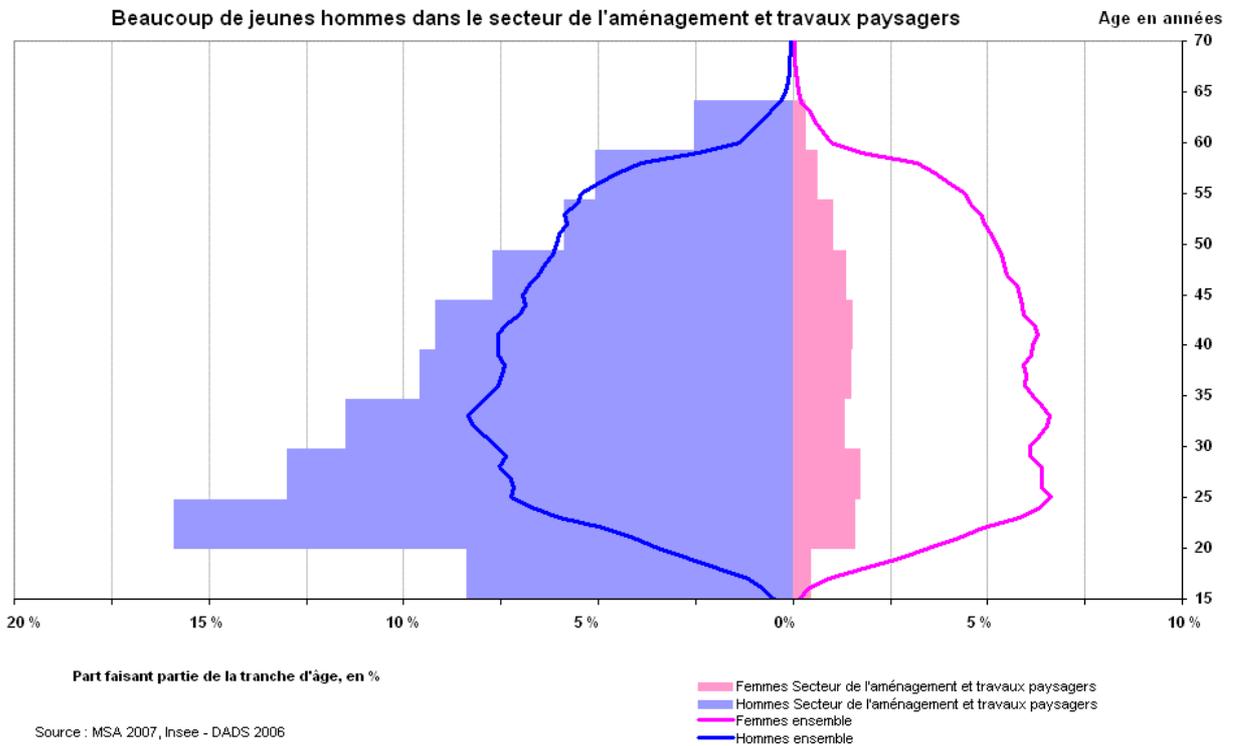
Répartition des effectifs dans le domaine de l'aménagement et travaux paysagers



Nombre d'établissements dans le domaine de l'aménagement et travaux paysagers



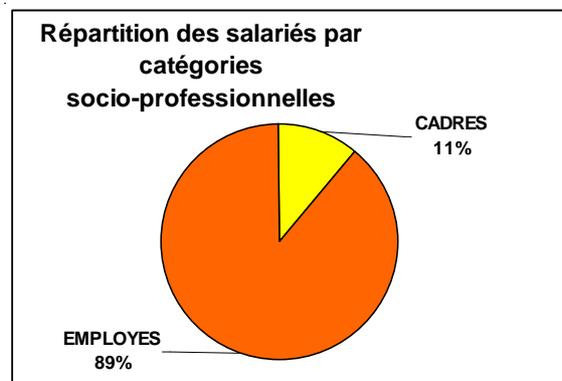
Répartition par âge et sexe des salariés du secteur « Aménagement et travaux paysagers »



Le secteur "Aménagement et travaux paysagers" est très masculin (89 % d'hommes). De plus, ce secteur regroupe des salariés jeunes pour la grande majorité d'entre eux. En effet, les deux-tiers ont moins de 40 ans. C'est le secteur qui attire le plus grand nombre d'apprentis (850 jeunes, soit plus de la moitié des apprentis de l'enseignement agricole en Ile-de-France).

Répartition par catégories socioprofessionnelles des salariés du secteur " Aménagement et travaux paysagers "

Le secteur " Aménagement et travaux paysagers " est surtout composé d'employés (89 %).



Source : MSA 2007

VII - Production agricole

L'exploitation agricole est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins 1 ha de superficie agricole utilisée en culture de plein champ ou 20 ares de cultures horticoles ou encore posséder un autre élément de production supérieur à un minimum (une vache, dix ruches ...).

Le secteur de la production agricole francilienne concerne **12 000 actifs travaillant dans 5 300 exploitations** en 2007. Ces effectifs comprennent 6 420 chefs d'exploitation, 1 880 actifs familiaux et 3 730 salariés permanents. Au total, ces 12 000 actifs représentent 9 000 UTA, (unités de travail annuel, traduction en équivalent-personnes travaillant à temps plein toute l'année). Si l'on ajoute à cet ensemble d'actifs agricoles, les saisonniers, on obtient 9 780 UTA.

Répartition départementale des actifs agricoles et des exploitations en Île-de-France

Actifs agricoles et exploitations agricoles en Île-de-France en 2007						
	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Petite couronne	Val-d'Oise	Île-de-France
Actifs agricoles (actifs familiaux + salariés permanents)	6 087	2 217	1 752	613	1 365	12 034
UTA totales (*)	4 801	1 783	1 429	605	1 162	9 780
nombre d'exploitations	2 778	971	880	123	558	5 310

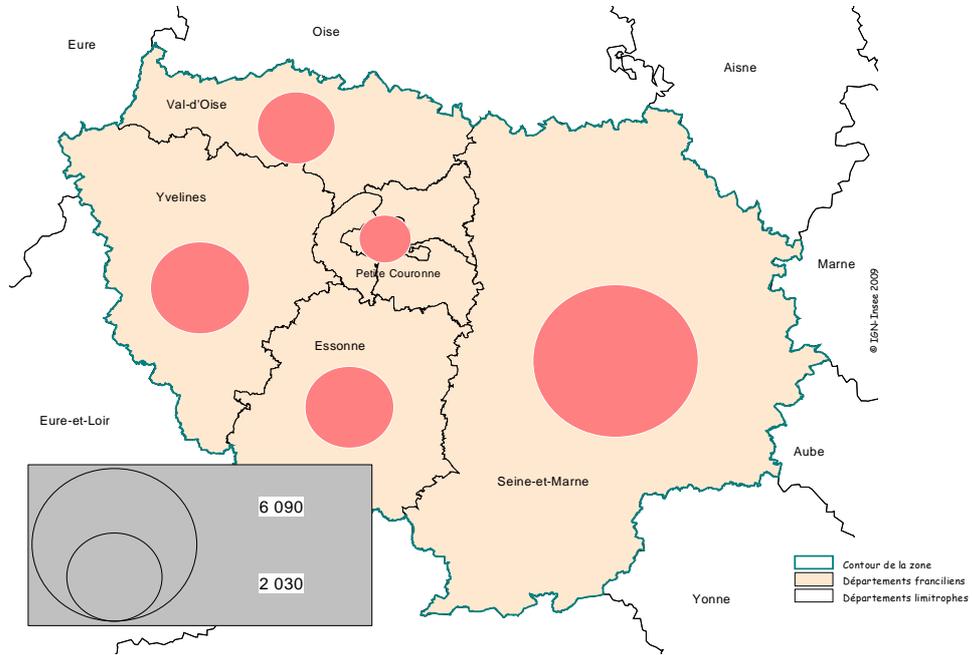
Source : Agreste - Enquêtes Structure des exploitations 2007

(*) : UTA (**) des actifs familiaux, des salariés non familiaux permanents ou saisonniers, des ETA (entreprises de travaux agricoles) et CUMA (coopératives d'utilisation du matériel agricole)

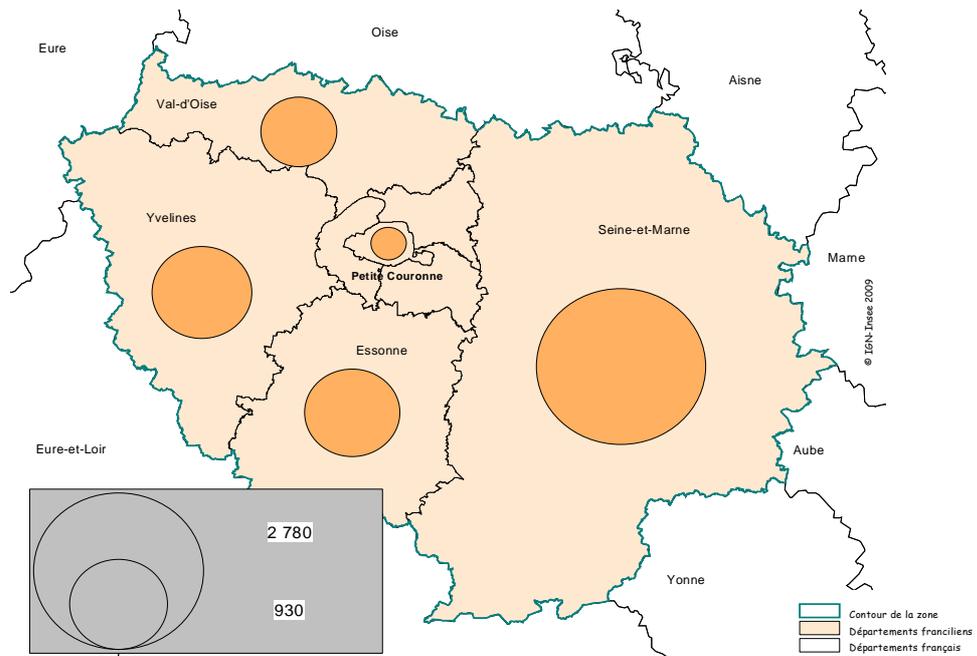
(**) : UTA (unité de travail annuelle) : quantité de travail annuel d'une personne à temps plein

La moitié des actifs agricoles et des exploitations sont localisés en **Seine-et-Marne**, département de l'Île-de-France le plus vaste et le plus rural.

Répartition des actifs agricoles dans le domaine de la production agricole



Répartition des exploitations agricoles dans le domaine de la production agricole



Répartition des exploitations agricoles et des actifs agricoles par taille d'exploitation

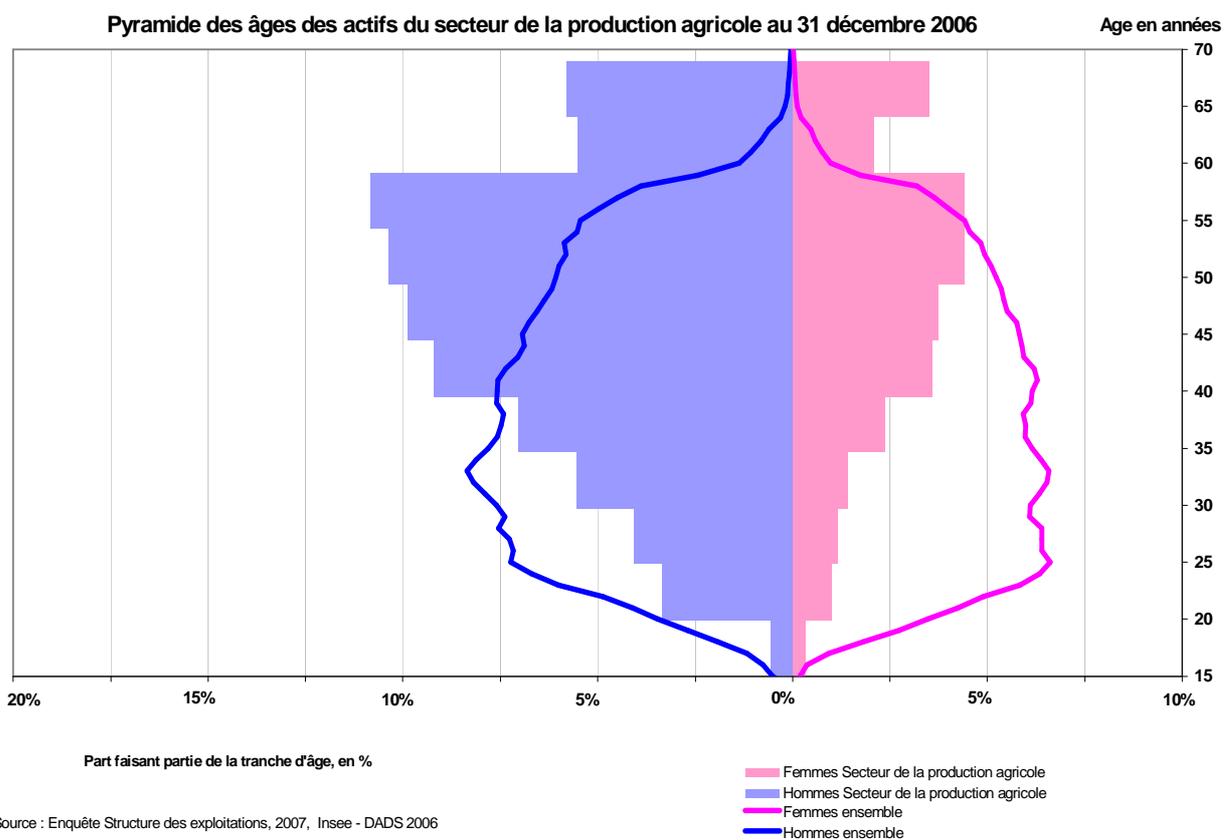
Taille de l'exploitation	Nombre d'exploitations	Nombre d'UTA (*)
Moins de 1 UTA	1 369	538
De 1 à moins de 2 UTA	2 309	2 871
De 2 à moins de 3 UTA	917	2 078
De 3 à moins de 5 UTA	455	1 630
5 UTA et plus	260	2 663
TOTAL	5 310	9 780

(*) UTA : unité de travail annuel = quantité de travail annuel d'une personne à plein temps

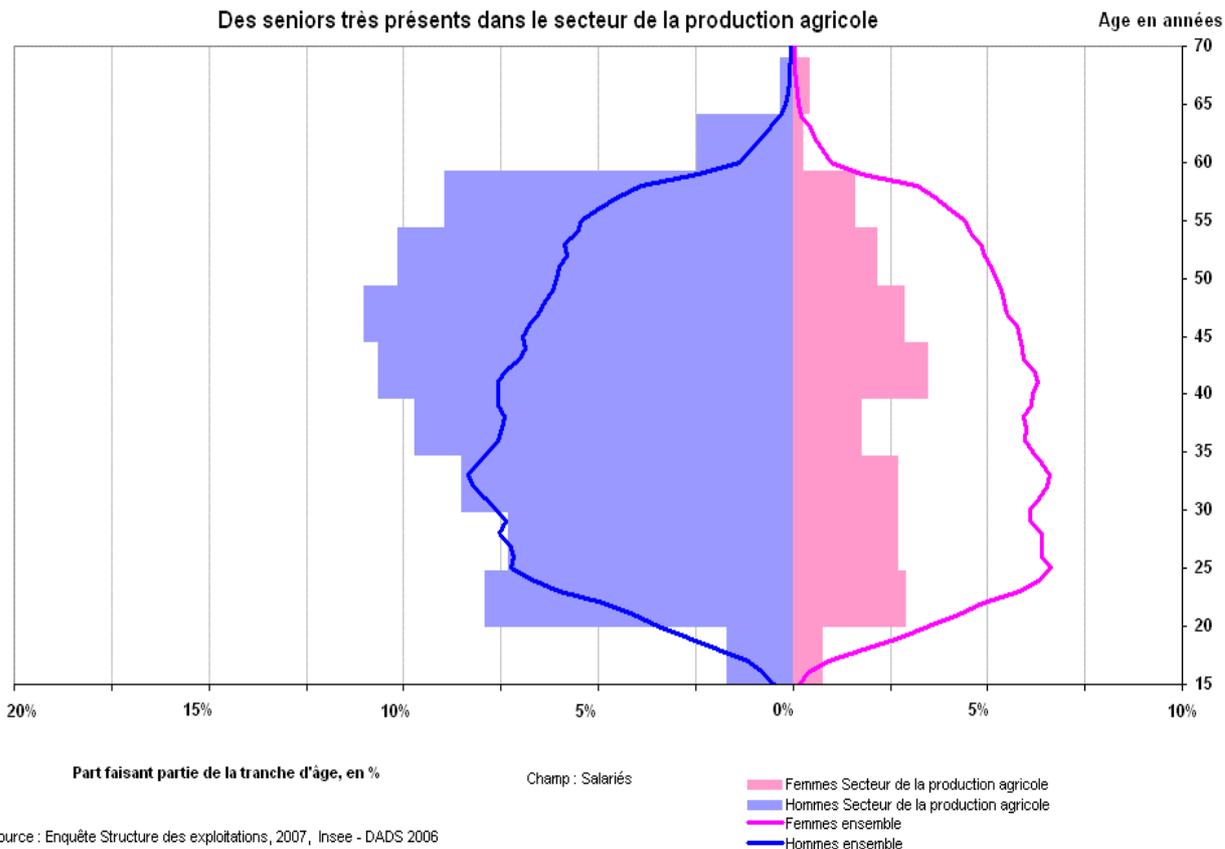
Source : Agreste Île-de-France, enquête Structures 2007

Un peu moins de la moitié des exploitations emploient entre 1 et 2 unités de travail annuel. Un quart des exploitations fonctionnent avec moins d'une unité de travail annuel. Seulement 5 % des exploitations ont besoin d'au moins 5 UTA. La moitié des UTA se trouvent dans des exploitations de moins de 3 UTA.

Répartition par sexe et âge des actifs agricoles en Île-de-France

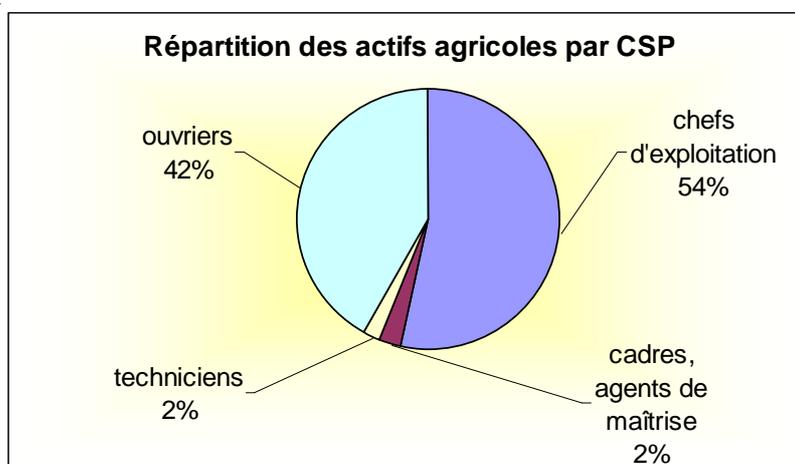


Répartition par sexe et âge des salariés des exploitations agricoles en Ile-de-France



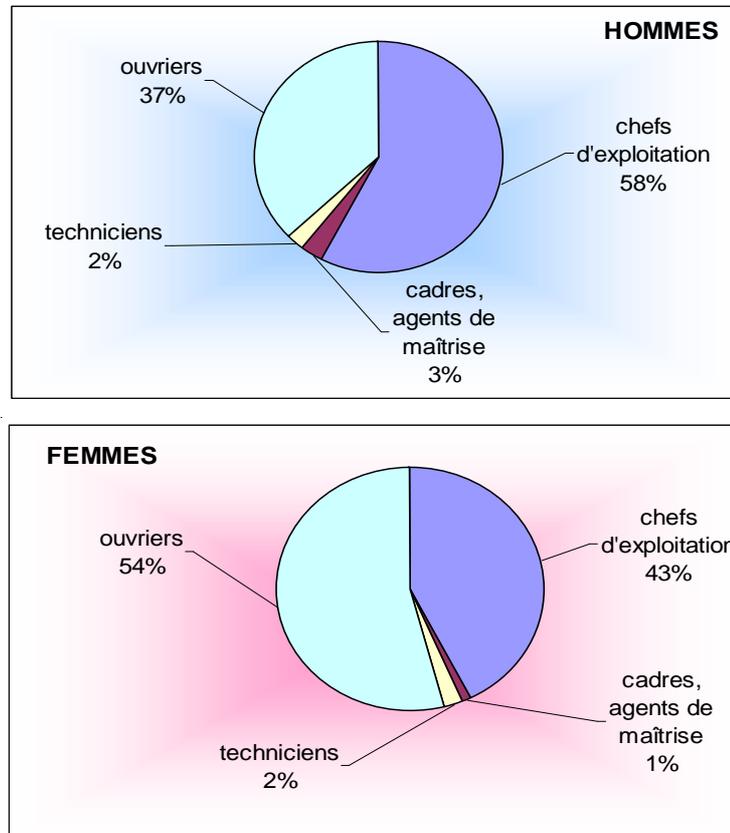
Les **exploitants et co-exploitants** agricoles sont plus âgés que les **salariés permanents**. En effet, seuls 16 % des exploitants et co-exploitants ont moins de 40 ans, alors qu'ils sont 46 % parmi les salariés permanents.

Répartition des actifs agricoles par catégorie socioprofessionnelle en Île-de-France



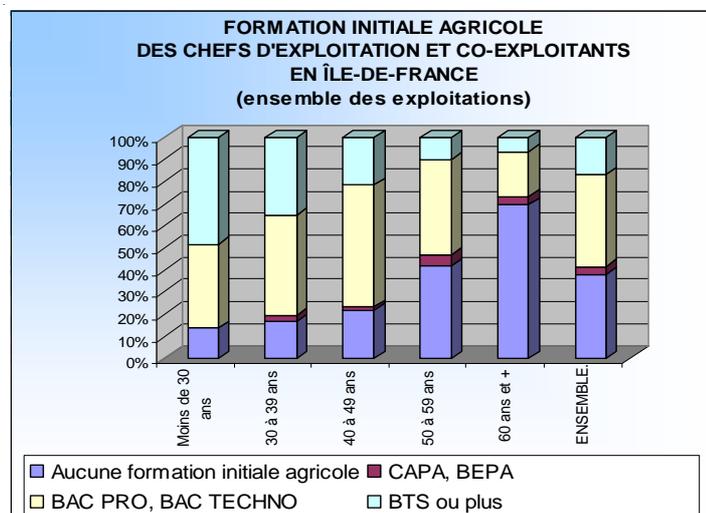
Source : Agreste Île-de-France, enquête Structures 2007

La majorité des actifs agricoles sont des chefs d'exploitation ou des co-exploitants. Les salariés permanents sont en majorité des ouvriers (85 % pour l'ensemble et 93 % dans le secteur du maraîchage). Les hommes sont plus souvent chef d'exploitation que les femmes.



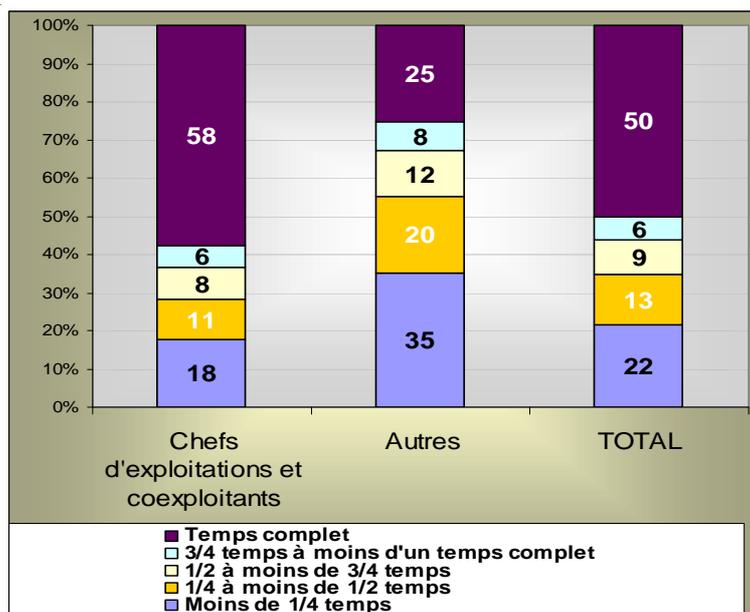
Les chefs d'exploitation en Ile-de-France sont plus diplômés

Les chefs d'exploitation ou les co-exploitants franciliens sont relativement plus diplômés que la moyenne française. En effet, ils sont 59 % à avoir au moins le baccalauréat, soit six points de plus que la moyenne nationale. A l'inverse, les exploitants d'Ile-de-France ne sont que 38 % à n'avoir aucune formation agricole contre 41 % au niveau national. Par ailleurs, la part des exploitants ayant des diplômes post-bac est fonction de l'âge. Plus les exploitants sont jeunes, plus ils sont nombreux à en avoir.



Source : Agreste Île-de-France, enquête Structures 2007

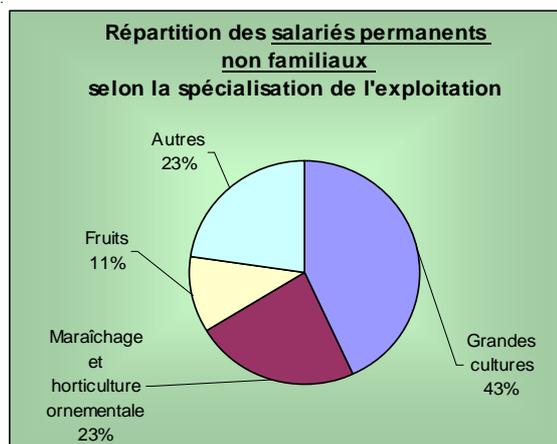
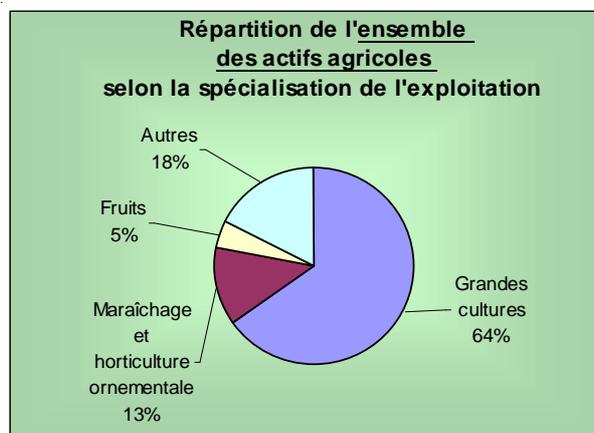
La moitié des actifs familiaux travaillent à temps partiel en Ile-de-France



Source : Agreste Île-de-France, enquête Structures 2007

Les chefs d'exploitation ou les co-exploitants sont les plus nombreux à travailler à temps complet. Les autres actifs familiaux sont un quart dans ce cas. Par ailleurs, 72 % des salariés permanents travaillent à temps complet.

Répartition des actifs agricoles selon la spécialisation de l'exploitation



Source : Agreste Île-de-France, enquête Structures 2007

Les 12 000 actifs agricoles franciliens travaillent, pour les deux-tiers d'entre eux, dans les exploitations de grandes cultures. Les actifs agricoles familiaux (chefs d'exploitation et autres actifs familiaux) travaillent, pour les trois-quarts, dans les grandes cultures. Les salariés permanents non familiaux occupent de manière plus large les différents secteurs.

Quelques chiffres-clés des exploitations agricoles en Île-de-France

Indicateurs	Grandes cultures	Maraîchage et horticulture ornementale	Fruits	Autres	Ensemble des exploitations
nombre d'actifs agricoles	7 809	1 540	568	2 117	12 034
dont actifs familiaux	6 203	671	161	1 269	8 304
dont salariés permanents non familiaux	1 606	869	407	848	3 730
nombre d'unités de travail annuel (UTA)	5 909	1 582	608	1 681	9 780
nombre d'exploitations agricoles	4 011	395	91	813	5 310
UTA / exploitation agricole	1,5	4,0	6,7	2,1	1,8
UTA salarié / exploitation agricole	0,4	2,2	4,5	1,0	0,7
Surface agricole utilisée (SAU) (hectare)	530 330	3 154	2 078	26 906	562 468
SAU / exploitation agricole (hectare)	132	8	23	33	106

Source : Agreste Île-de-France, enquête Structures 2007

En 2007, 303 élèves sont sortis diplômés de l'enseignement technique jusqu'au niveau BTS dans le domaine de la production agricole.

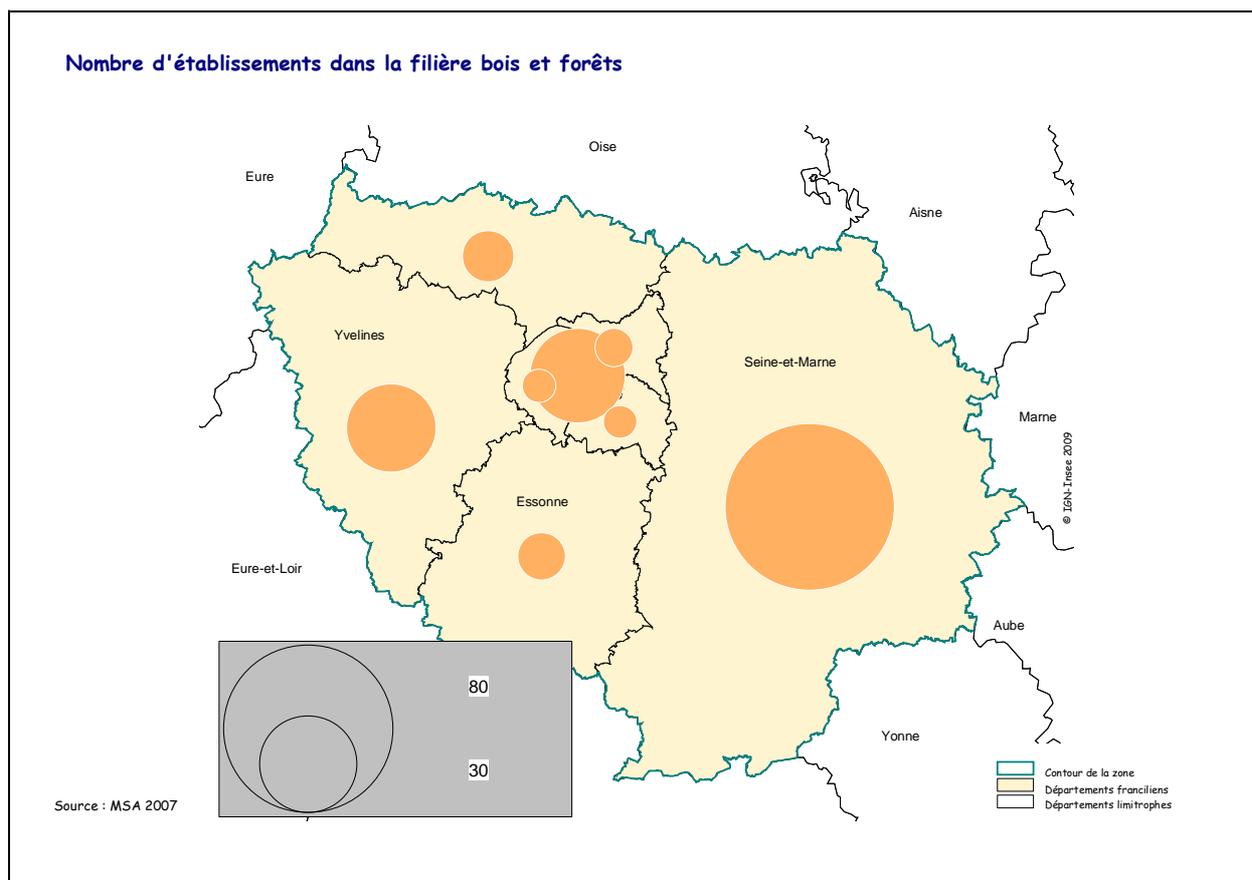
VIII - Filière forêt bois

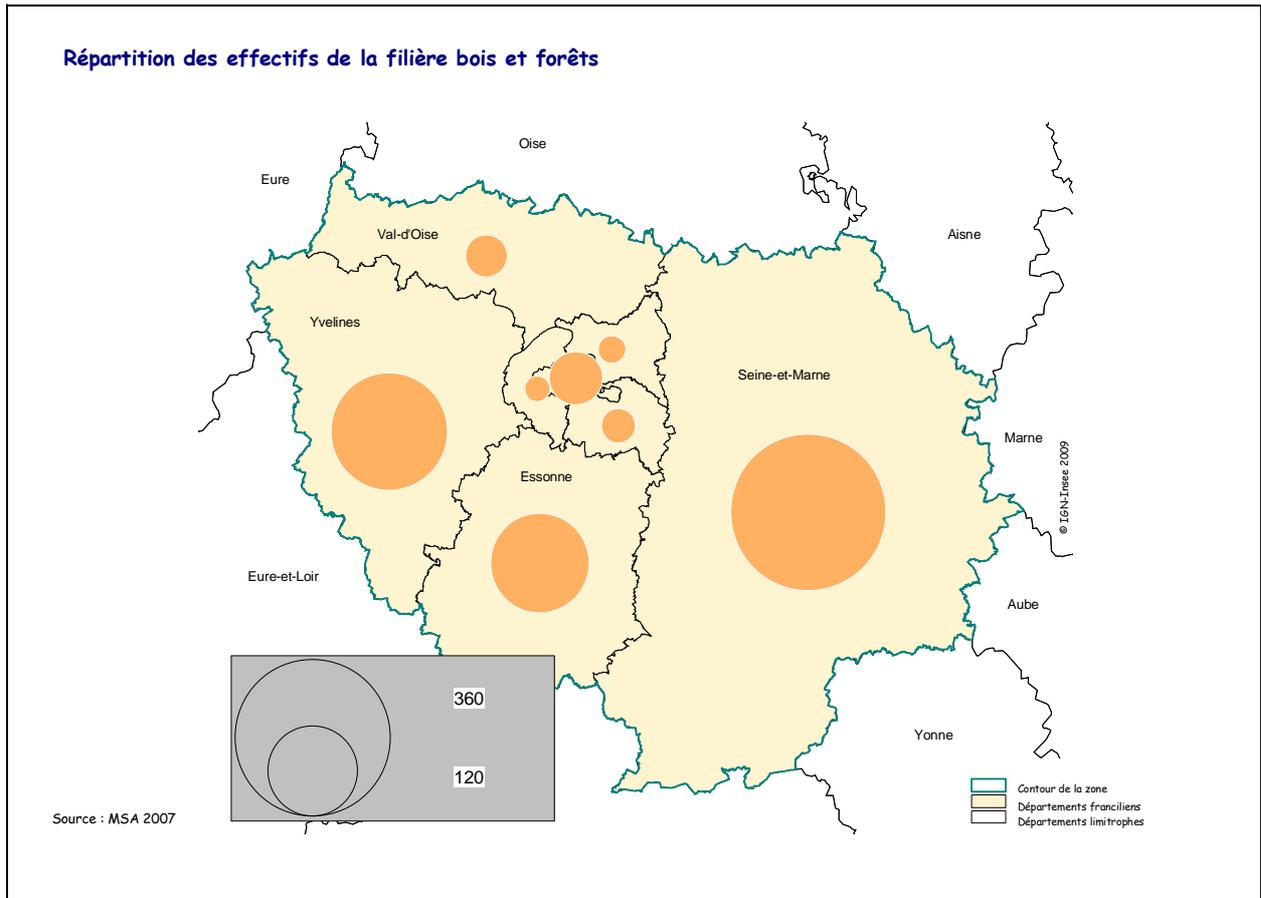
Le secteur « Forêt-Bois » regroupe les activités de sylviculture, d'exploitation forestière et de scierie. La Seine-et-Marne comprend la moitié des salariés et les Yvelines un quart.

Répartition départementale des salariés et établissements en Ile-de-France

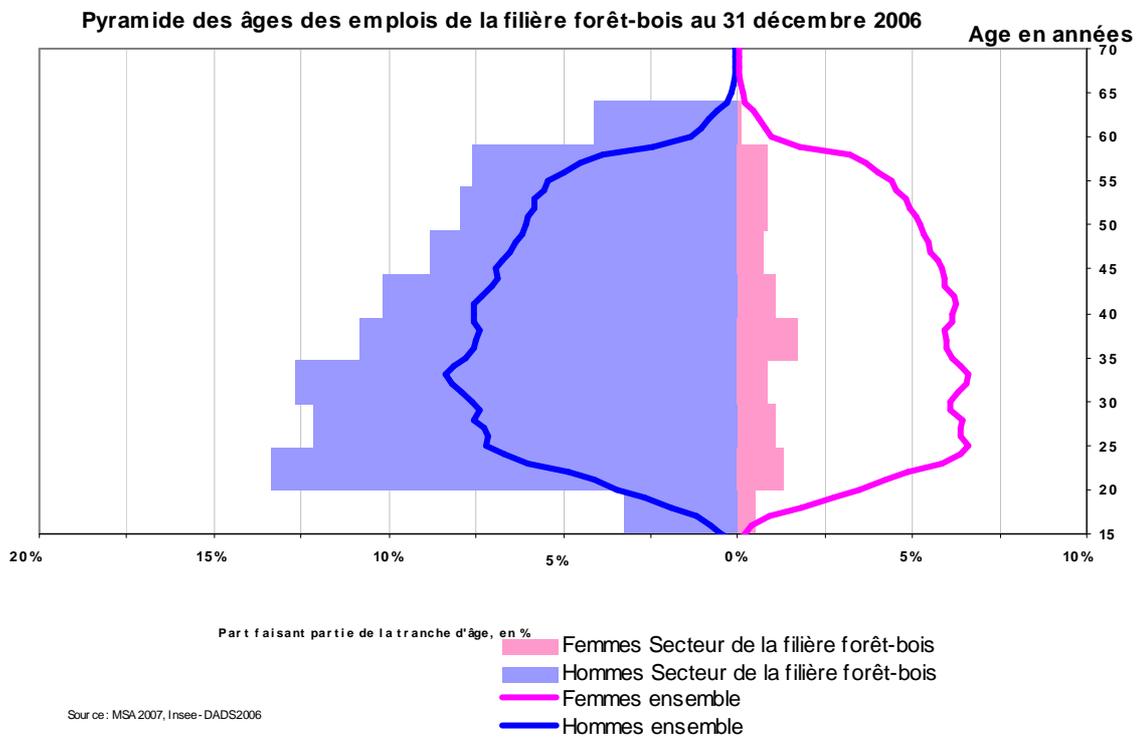
Filière forêt-bois									
Département	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Île-de-France
Nombre de salariés dans l'année	43	364	206	149	10	12	18	27	829
Nombre d'équivalents-temps plein (ETP)	29	195	134	20	1	4	3	14	400
Nombre d'établissements	24	75	21	6	3	4	3	7	143

Source : MSA 2007





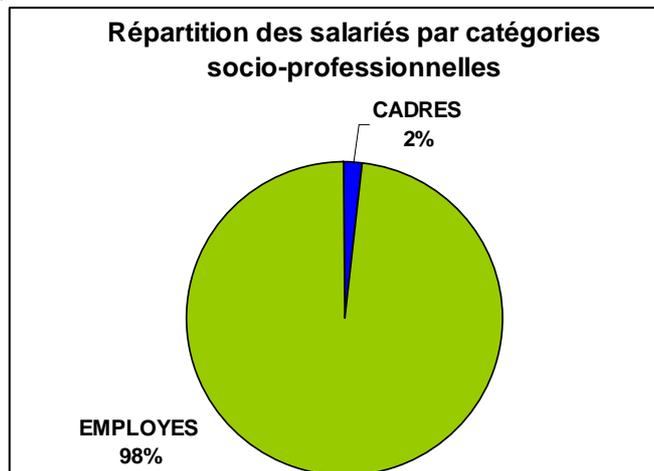
Répartition par âge et sexe des salariés du secteur « Forêt-bois » en Île-de-France



Le secteur « Forêt-bois » est très masculin (91 % d'hommes). Les salariés sont jeunes puisque 80 % ont moins de 50 ans, et qu'un tiers d'entre eux a moins de 30 ans.

**Répartition par catégories socioprofessionnelles des salariés du secteur « Forêt-Bois »
en Île-de-France**

Les salariés ne sont pratiquement que des employés. Les cadres sont très peu nombreux. Chez les femmes, la proportion de cadres est légèrement supérieure à celle des hommes.



Source : MSA 2007

SOURCES

Cette étude mobilise plusieurs sources de données.

Les **Déclarations Annuelles de Données Sociales** (DADS, au 31/12/2006) contiennent des informations sur les établissements employeurs, leurs salariés et les caractéristiques des emplois. Tout employeur ayant rémunéré au moins un salarié au cours de l'année doit remplir une DADS. Les non-salariés et les agents de l'Etat ne font pas l'objet de cette déclaration.

Le dispositif national **Connaissance Locale de l'Appareil Productif** (CLAP, au 31/12/2006) permet de mesurer annuellement l'emploi salarié au niveau local, en synthétisant les données issues de plusieurs sources administratives. Ces données sont disponibles par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie.

L'enquête **Structure des exploitations agricoles** (2007) est une enquête statistique réalisée tous les deux ans, entre deux recensements agricoles. Elle permet de connaître la structure des exploitations, de caractériser et de suivre la population agricole.

Les fichiers de la **Mutuelle Sociale Agricole** (MSA 2007) fournissent des informations sur les agriculteurs et les salariés agricoles et para-agricoles.

Les chiffres des diplômés de l'enseignement agricole sont issus du service régional de la formation-développement (SRFD) à la DRIAAF Île-de-France.

ANNEXE : CHAMP DE L'ÉTUDE

L'étude couvre principalement neuf domaines distincts :

- * Production agricole
- * Industries agro-alimentaires
- * Filière forêt-bois
- * Services à l'agriculture
- * Eau
- * Aménagement et travaux paysagers
- * Secteur du cheval
- * Services en milieu rural
- * Enseignement-Recherche

Dans chacun de ces domaines, la DRIAAF et l'INSEE identifient une liste de secteurs d'activité ou d'établissements à partir desquels il est possible de quantifier et de caractériser les emplois issus de la formation agricole.

Les emplois qui découlent directement de la formation agricole sont dits dans le "cœur de métier" alors que les emplois qui ne découlent pas tous de la formation agricole (par exemple les emplois occupés à la mutuelle sociale agricole) mais qui concernent des activités agricoles sont qualifiés de "périphériques".

Les tableaux élaborés dans chacun des domaines consisteront à croiser les variables caractérisant l'emploi (si possible niveau de formation, pyramide des âges, catégorie sociale, sexe, et éventuellement niveau de salaire) et les établissements ou exploitations (secteur d'activité, taille de l'établissement).

1) Production agricole (DRIAAF)

Source : Enquête " Structure des exploitations agricoles 2007 " (Agreste)

Champ étudié : ensemble des exploitations agricoles en Ile-de-France, toutes orientations technico-économiques des exploitations (OTEX)

2) Industries agro-alimentaires (INSEE)

Source : DADS et CLAP au 31/12/2006

Champ étudié : Le champ d'étude couvre les activités industrielles-agroalimentaires (à l'exclusion de l'industrie du tabac) et certaines activités du commerce alimentaire (511A, 511N, 511P, 512A, 512 E, 513A, 513C, 513D, 513 E, 513G, 513J, 513N, 513Q, 513S, 513T, 513V, 513W) et des cantines et traiteurs (555A, 555C, 555D).

3) Filière forêt-bois (DRIAAF)

Source : Enquête sur les exploitations forestières et les scieries 2006 (Agreste)

Champ étudié : ensemble des exploitations forestières et des scieries en Ile-de-France.

4) Services à l'agriculture (INSEE)

Source : DADS et CLAP au 31/12/2006

Champ étudié :

Cœur de métier :

- * 242Z : fabrication de produits agrochimiques
- * 241J : fabrication de produits azotés et d'engrais
- * 511A : Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières et demi-produit
- * 713A : location de matériel agricole
- * 741C : Activités comptables (uniquement les centres de gestion agricoles)
- * 741G : Conseil pour les affaires et la gestion (uniquement les conseils et l'assistance en matière d'économie agricole)
- * 852Z : activités vétérinaires

5) Eau (INSEE)

Source : DADS et CLAP au 31/12/2006

Champ étudié :

- * 900A : épuration des eaux usées
- * 410Z : captage, traitement, distribution d'eaux

6) Aménagement et travaux paysagers (DRIAAF)

Source : MSA et enquête INSEE / CNFPT 2005

Champ étudié : catégories de personnels dans le secteur privé et dans les collectivités territoriales.

7) Secteur du cheval (INSEE)

Source : DADS et CLAP au 31/12/2006

Champ étudié : A partir d'une liste de SIRET transmise par la DRIAAF, ensemble des centres équestres, des exploitations de production du cheval, des hippodromes et des centres d'entraînement.

8) Services en milieu rural (INSEE)

Source : DADS et CLAP au 31/12/2006

Champ étudié :

Cœur de métier :

- * 552A : auberges de jeunesse et refuges
- * 552 E : autre hébergement touristique
- * 633Z : agences de voyage (offices de tourisme seulement, sélectionnés avec la catégorie juridique)
- * 923F : manèges forains et parcs d'attractions (établissements de plus de 20 salariés seulement)
- * 925C : gestion du patrimoine culturel
- * 925E : gestion du patrimoine naturel
- * 923A : activités artistiques (artisans seulement, sélectionnés avec la catégorie juridique)
- * 853A : accueil des enfants handicapés
- * 853C : accueil des adultes handicapés
- * 853D : accueil des personnes âgées
- * 853G : crèches et garderies d'enfants
- * 853H : aide par le travail, ateliers protégés
- * 853J : aide à domicile

Emplois périphériques :

- * 950Z : activité des ménages en tant qu'employeur domestique
- * 926A : gestion d'installations sportives
- * 927A : autres activités sportives
- * 853E : autres hébergements sociaux
- * 853K : autres formes d'action sociale

Champ géographique : déterminé à partir de la typologie élaborée par l'IAURIF.

On sélectionnera l'ensemble de l'espace rural, regroupant différentes catégories se distinguant par leur manière de structurer le tissu rural environnant.

* **les communes rurales, qui ont une population peu importante** (inférieure à 2 000 habitants), avec un territoire rural très important ou entourées de communes au territoire fortement rural (en fonction de la superficie communale). Pour assouplir ce seuil de 2 000 habitants et davantage prendre en compte la dimension territoriale, les communes comptant 2 000 à 2 500 habitants avec une superficie rurale importante (supérieure à 85 %) sont aussi considérées comme rurales.

* **les communes rurales importantes** : ce sont des communes avec une population plus élevée (2 000 à 5 000 habitants) que celle des communes rurales environnantes ; elles structurent le réseau de communes rurales proches ou sont en bordure de pôles plus fortement urbanisés. Les communes les moins peuplées (2 000 à 2 500 habitants) ayant un territoire fortement rural ont été rattachées aux communes rurales.

* **les pôles urbains structurant le rural** : ce sont des villes importantes entre 10 000 et 35 000 habitants qui structurent largement le territoire rural francilien.

* **Meaux, Mantes, Melun** : ce sont d'anciens pôles structurants qui ont été rattrapés par l'urbanisation de l'agglomération principale. Ils dépassent les 35 000 habitants. On distinguera les villes de Meaux, Mantes, Melun par rapport aux autres espaces du rural.

9) Enseignement-recherche (DRIAAF)

Source : services de gestion du SFRD, bilan social de l'INRA et du CEMAGREF, bureaux de gestion du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Champ étudié : établissements d'enseignement supérieur, établissements d'enseignement secondaire agricole, CFA, CFPPA, INRA, CEMAGREF.

Ces informations sont à recouper avec la matrice métiers/secteurs de l'OREF.



POUR EN SAVOIR PLUS...

Emploi

Enseignement agricole

Des débouchés principalement dans les métiers de l'aménagement paysager et de la production agricole

Avec près de 170 000 salariés du secteur privé, la « sphère agricole » offre des débouchés variés aux 8 000 élèves, apprentis ou étudiants de l'enseignement agricole d'Île-de-France. La majorité des chefs d'exploitation agricole sont issus de l'enseignement agricole. En revanche, de nombreuses personnes travaillant dans la « sphère agricole » n'ont pas reçu de formation initiale agricole. C'est le cas notamment des salariés du secteur agroalimentaire. Un élève ou apprenti sur deux se dirige vers le secteur de l'aménagement paysager.

Aurélie Ferrer et Olivier Satger, Insee Ile-de-France
Annie Kirthichandra et Rose-Marie Molitor, Driaaf Ile-de-France



Suite de l'article : aller sur le site internet de la DRIAIF Île-de-France : www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/chiffres_et_publications/autres_donnees/population_et_emploi/emplois_verts_et_enseignement_agricole

ou bien cliquez sur le lien suivant :

<http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr> IMG/pdf_pdf_INSEE_A_la_page_no_321_-_septembre_2009_cle851ff6_cle86e9c1.pdf



Agreste Île-de-France - N°101 Juillet 2010



Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRIAIF)
Adresse : 18, avenue Carnot - F - 94234 Cachan Cedex
Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)
Tel : 01 41 24 17 00
Site internet : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr>
Courriel : srise-cachan.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Yves GUY
Rédaction : Aurélie FERRER, Olivier SATGER (Insee Île-de-France),
Annie KIRTHICHANDRA, Rose-Marie MOLITOR (Driaaf Île-de-France)
Composition : Annie KIRTHICHANDRA
Dépôt légal : à parution ISSN : en cours